



**La mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles,
pour les éleveurs de l'association « Transhumance en Quercy » :
Quels services attendus ? Quelle organisation à mettre en place ?**

Camille JOLY

**Licence professionnelle GENA :
« Gestion agricole
des Espaces naturels ruraux »**

2014-2015

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier très chaleureusement ma maîtresse de stage, Isabelle Lapèze, coordinatrice du programme « Espaces embroussaillés » au Département du Lot, pour l'encadrement de qualité, dont elle a su faire preuve tout le long de mon stage. J'ai apprécié sa pédagogie et son implication pour veiller au bon déroulement de celui-ci.

Je remercie vivement Sarah Mihout, chargée de mission à SCOPELA, qui a secondé ma maîtresse de stage pour m'encadrer. J'ai apprécié son soutien pour me conseiller et qu'elle m'accompagne pour faire des enquêtes.

Je remercie sincèrement Elodie Galan, technicienne référente ovine et responsable d'Ovilot et Emilie Laffont, conseillère sanitaire au GDS du Lot, qui se sont rendues disponibles, en complément d'Isabelle Lapèze et de Sarah Mihout, pour m'aider à la réalisation des fiches-enquêtes et à l'analyse de celles-ci.

Un grand merci également au Président de l'association « Transhumance en Quercy », Jean-Louis Issaly, sans qui ce stage n'aurait pas pu avoir lieu, étant à l'origine du projet d'étude. Il s'est montré attentif sur l'état d'avancement de mon stage, en faisant régulièrement le point pour me renseigner et répondre à d'éventuelles questions.

Mes très sincères remerciements à l'ensemble des éleveurs que j'ai rencontré, qui se sont impliqués autant que possible dans la démarche de mise en place du troupeau collectif d'agnelles, en m'accordant leur confiance pour étudier la faisabilité du projet, en faisant preuve de patience, pour m'expliquer le fonctionnement de leur exploitation et en répondant à l'ensemble de mes questions. J'ai apprécié les moments de convivialité que l'on a partagés à diverses occasions, qui ont permis de bien sympathiser.

Je remercie également l'ensemble des techniciens qui ont bien voulu se rendre disponible pour me donner leur avis sur la faisabilité de ce projet et me donner toutes les informations et recommandations qui m'ont permises de mieux appréhender cette démarche collective et d'enrichir ma réflexion.

J'adresse une attention particulière aux deux bergers :

- Le berger attiré de l'association, qui a pris le temps de me donner son avis sur la mise en place du projet
- La bergère présente pour la saison, une colocataire très sympathique qui m'a soutenu tout le long de mon stage, en me donnant des conseils, des informations et son point de vue sur la démarche de l'association

Je n'oublie pas de remercier les Présidents et propriétaires des différentes associations foncières pastorales, qui se sont montrés intéressés par le projet, en faisant acte de présence à la réunion de présentation des premiers résultats d'enquêtes notamment.

Enfin, je remercie mes « collègues » du Département du Lot et les diverses personnes que j'ai rencontré (bénévoles de l'association, marcheurs,...), qui m'ont soutenu dans mon travail et ont contribué à faire de ce stage, une expérience professionnelle particulièrement enrichissante !

Table des matières

Introduction.....	6
Partie 1 : Contexte	8
I. Le département du Lot	8
II. La filière ovine lotoise : solide, organisée et ancrée dans la voie de la qualité.....	8
III. Un engagement d'intérêt général : la gestion des espaces embroussaillés	12
1. Politique et actions du Conseil départemental du Lot	12
2. L'association « Transhumance en Quercy » : Un partenariat d'acteurs engagés	14
IV. Le projet « agnelles », au service des éleveurs et de l'environnement	18
Partie 2 : Démarche d'étude.....	22
Partie 3 : Résultats obtenus et perspectives	30
I. Une diversité d'exploitations amenées à évoluer	30
1. Des marges de progrès dans la capacité de production.....	30
2. Une technicité dans la conduite du cheptel, qui pourrait s'améliorer.....	34
3. Une conduite des agnelles de renouvellement diversifiée	40
II. L'engagement en collectif : un point de vue convergent des éleveurs.....	40
1. Des projets professionnels qui concordent avec le projet « agnelles »	40
2. Des attentes sans grande surprise.....	42
3. Concrètement, le projet intéresse les éleveurs.....	44
4. Les contraintes du projet sont surtout d'ordre économique	46
5. Les craintes ressenties sont davantage techniques	46
III. L'avis des bergers : des arguments à l'interface entre les éleveurs et les techniciens.....	48
IV. Des recommandations mais un avis mitigé des techniciens sur le projet.....	50
1. Recommandations sur la conduite des agnelles au pâturage	52
2. Le coût d'élevage doit prendre en compte de nombreux paramètres	54
3. Un projet qui sera exportable quand il sera pertinent.....	56
V. Propositions d'une conduite des agnelles et béliers en collectif	58
1. Une diversité de races d'agnelles à prendre en compte	58
2. Deux schémas de conduite des agnelles avec 3 mois d'écart	58
3. Proposition d'une conduite des béliers au pâturage	64
VI. Perspectives du projet	68
Conclusion	70

Introduction

Ce rapport est le fruit d'un travail mené dans le cadre d'un stage de formation, qui clôture une Licence professionnelle « Gestion agricole des Espaces naturels ruraux », réalisée à Montpellier SupAgro sur Florac. Le thème du stage est : « Etude de faisabilité de la mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles pour l'association « Transhumance en Quercy » et identification des freins et leviers ». Cette étude a été encadrée par le Département avec Isabelle Lapèze, coordinatrice du programme « Espaces embroussaillés », la Chambre d'Agriculture du Lot avec Elodie Galan, technicienne référente ovine et responsable d'Ovilot et Emilie Laffont conseillère sanitaire au GDS du Lot, ainsi que par un collectif de partenaires techniques qui associe de manière innovante la conduite du troupeau et la valorisation des végétations naturelles des espaces pastoraux (SCOPELA), avec Sarah Mihout, chargée de mission.

Ce projet croise différents enjeux :

- technique, à travers la conduite et la reproduction des agnelles au pâturage ;
- économique, par la recherche d'une viabilité du projet ;
- social, par la mise en relation et la cohésion générée entre les différents acteurs (collectivité, filière, propriétaires, éleveurs ...) et
- environnemental, avec la prise de conscience des risques inhérents à la fermeture des milieux (perte de biodiversité, risques incendies, régression de l'économie locale,...)

L'engagement des éleveurs dans la démarche, nécessite une réflexion en amont sur l'appui technique à mettre en œuvre pour assurer la conduite et la reproduction des agnelles au pâturage dans de bonnes conditions. Ce projet collectif, qui doit participer à développer les activités de l'association TEQ, vise ainsi plusieurs objectifs, tels que l'amélioration du taux de renouvellement des cheptels, la rentabilité de la production et une meilleure gestion sanitaire des troupeaux collectifs.

La décision de faire appel à un(e) stagiaire, s'est faite lors d'une réunion avec l'ADEFPAT (Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires) en 2014. Jean-Louis Issaly, ancien professionnel agricole et actuellement président de l'association d'éleveurs « Transhumance en Quercy », a émis l'idée de décharger les éleveurs de l'élevage des agnelles, du sevrage à la mise-bas, en les regroupant au sein d'un troupeau collectif. L'idée sous-entend aussi l'élevage des béliers, qui seront amenés à lutter ces agnelles. Ce projet, qui doit contribuer à développer les services de l'association, nécessite d'être étudié en terme de faisabilité, d'où la problématique traitée dans ce rapport :

La mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles, pour les éleveurs de l'association « Transhumance en Quercy » : Quels services attendus ? Quelle organisation à mettre en place ?

Dans un premier temps, nous présenterons le contexte du stage : les deux structures principales « le Conseil Départemental du Lot » et « l'Association Transhumance en Quercy » avec lesquelles j'ai travaillé, la mission de stage qui m'a été confiée et la problématique choisie, avec une synthèse bibliographique sur celle-ci.

Dans un deuxième temps nous verrons la démarche que j'ai suivie pour répondre aux objectifs de la mission, avec la méthode et les outils utilisés, dont une analyse critique a été faite.

Enfin, nous aborderons les résultats obtenus et la mise en avant des perspectives dégagées par l'étude, à travers une analyse, de laquelle en sont tirés les enseignements et préconisations, dans un cadre de discussion.



Figure 1 : Localisation et carte du département du Lot (46)

Partie 1 : Contexte

I. Le département du Lot

Le Lot, dont Cahors est la préfecture, est un département de la région Midi-Pyrénées (Cf. : Figure 1). Au 1^{er} janvier 2015 il comptait 174 346 habitants, répartis sur 5 217 km². L'altitude moyenne est de 350 m. Le Lot est composé de plusieurs régions naturelles :

- A l'ouest, du nord au sud, la Vallée de la Dordogne, la Bouriane, la Vallée du Lot et le Quercy blanc.
- Au centre, les Causses du Quercy avec, du nord au sud, le causse de Martel, le causse de Gramat et le causse de Limogne
- A l'est le Ségala et le Limargue

Le Quercy subit deux influences climatiques opposées. Au nord du Département un climat plutôt montagnard, lié à la proximité du Massif central, au sud un climat plus tempéré. Le Lot bénéficie d'un environnement particulièrement préservé, 70% de son territoire est couvert par des espaces naturels, avec 47 000 ha de bois et forêts. Les surfaces agricoles, qui s'étendent sur 223 000 ha, recouvrent 40% du territoire. Le Lot compte plus de 5 000 exploitations agricoles, soit près de 9 300 actifs permanents, ce qui représente 15% de l'activité économique du département. Une exploitation sur 5 commercialise ses produits en circuit court, à la ferme essentiellement. Deux exploitations sur 3 sont inscrites sous un signe officiel de qualité. Parmi les productions de qualité les plus connues et reconnues on peut citer le fromage de Rocamadour, le vin AOC de Cahors, les Noix et fraises du Périgord, le Safran et l'Agneau fermiers du Quercy. Ce dernier est référencé comme le premier label rouge de France, à valoriser de l'agneau. Il est issu en parti de la race ovine Causse du Lot (CDL).

II. La filière ovine lotoise : solide, organisée et ancrée dans la voie de la qualité

Forte de 750 éleveurs spécialisés et plus de 220 000 brebis déclarées, la filière de viande ovine lotoise est le principal bassin allaitant de Midi-Pyrénées (1/3 des brebis de la région). Le département du Lot est l'un des rares départements français à maintenir son effectif de brebis-mères, mais le défi à relever pour cette filière est celui du renouvellement des générations, un enjeu essentiel. L'activité ovins viande est la production reine de l'ensemble du Causse lotois (de Cuzance à Limogne), qui occupe 60 % de la superficie départementale. En y valorisant les ressources fourragères des parcours, pelouses et bois, elle joue un rôle essentiel dans l'entretien de cet espace, le maintien d'une riche biodiversité et constitue un levier majeur du sylvo-pastoralisme.

Majoritairement appuyée sur un schéma génétique spécifique, géré par l'organisme de sélection OVILOT et axé sur la race Causse du Lot, la production ovine lotoise s'est organisée sur trois axes :

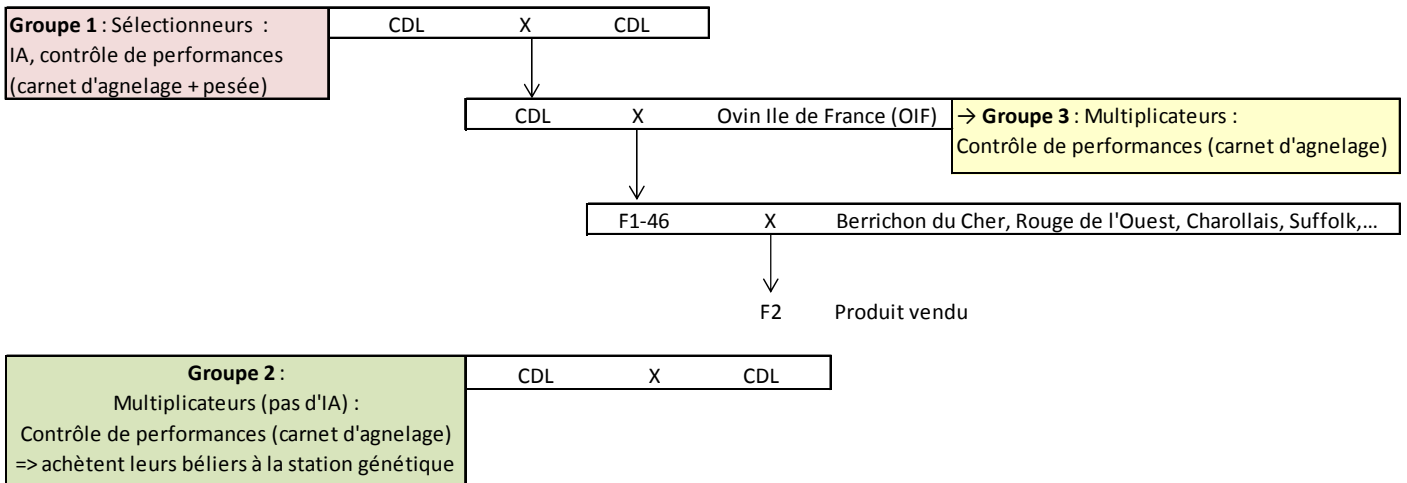
- Le Label rouge « Agneau fermier du Quercy », créé en 1983, reconnu et confirmé
- Une organisation forte : 80 % du cheptel regroupé autour de deux organisations professionnelles commerciales (CAPEL et GEOC) et d'une organisation professionnelle non commerciale (ELVEA)
- Un outil d'abattage et de découpe restructuré autour du site de Gramat (collecte-abattage-commercialisation) qui constitue le premier abattoir ovin français.

« L'agneau fermier du Quercy » est le premier agneau issu de l'élevage français à obtenir une reconnaissance en terme de Signe Officiel de Qualité, en 1983, pour être vendu sous la marque Label Rouge. Il est né sous l'impulsion du syndicalisme spécialisé Ovin : le Syndicat d'Élevage ovin du Lot. Il constituait alors une réponse concrète aux menaces que faisait peser les importations sur la production locale, sa banalisation, sa déstabilisation et sa dépréciation.



Figure 2 : Schéma de la filière "Agneau fermier du Quercy" (2011)

Source : Site officiel du Label rouge « Agneau fermier du Quercy »



Source : Enquête

Figure 3 : Schéma de sélection OVILOT à double étage



Source : Site officiel du Label rouge « Agneau fermier du Quercy »

L'Association d'éleveurs d'agneau fermier du Quercy a permis depuis, le développement et la valorisation de ce produit avec l'appui de la filière ovine lotoise (Cf. : Figure 2). L'association fédère quelques 130 000 brebis autour du site d'abattage de Gramat. Depuis 1996, l'agneau est aussi protégé et valorisé par une Indication Géographique Protégée (IGP). La zone délimitée se caractérise par l'utilisation de races rustiques adaptées à des conditions pédoclimatiques difficiles et par la mise en œuvre d'un mode d'élevage en bergerie, ce qui permet une production régulière d'agneaux. Les principaux points du cahier des charges du Label rouge sont : des agneaux abattus entre 60 et 150 jours, sevrés minimum à 70 jours et élevés dans le Quercy.

L'élevage ovin permet de lutter contre la « désertification rurale » par la présence permanente de troupeau sur les causses et particulièrement dans le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Cette activité permet la valorisation de la ressource pastorale, sur des terres non labourables, tout en débroussaillant de façon naturelle ce vaste plateau calcaire et pierreux. L'utilisation des brebis sur ces zones arides réduit ainsi les risques naturels, tels que les incendies, en se nourrissant de végétation clairsemée, typique des pelouses sèches.

La race ovine Causses du Lot, qui reste majoritairement sur ces zones, compte 106 000 brebis. Elle est très rustique, de taille moyenne, avec des tâches noires autour des yeux et sur la moitié des oreilles, une toison blanche, des gigots moyens et descendus, des membres moyens et forts. Elle dispose de qualités génétiques uniques, comme celle d'une grande résistance à la piroplasmose. Cette résistance lui permet de valoriser les nombreux sous-bois où les genévriers et chênes pubescents s'implantent rapidement, dès que l'élevage disparaît. Elle est sélectionnée sur sa valeur laitière, sa prolificité et son aptitude au désaisonnement, ce qui permet aux éleveurs de pouvoir vendre des agneaux toute l'année.

L'organisme de sélection OVILOT (Cf. : Figure 3), travaille sur l'amélioration génétique de la race. Il compte 61 éleveurs (sélectionneurs et multiplicateurs), pour 35 000 brebis (34 899 précisément), selon la répartition suivante :

- Eleveurs et sélectionneurs Causses du Lot Groupe 1 : 30 élevages et 19 411 brebis
- Eleveurs sélectionneurs Causses du Lot Groupe 2 : 9 élevages et 2 772 brebis
- Eleveurs multiplicateurs Causses du Lot x Ile de France Groupe 3 : 21 élevages et 12 716 brebis.

Au Centre d'inséminations animales, 17 béliers de testage et 11 béliers améliorateurs servent à la réalisation des IA (Inséminations animales). Les objectifs résident dans l'amélioration de la fertilité.

Environ 10 000 IA sont réalisées sur le département chaque année, avec des races de béliers rustiques : Causse du Lot (CDL), Blanche du Massif Central (BMC), Lacaune, Romane,... et bouchères : Ovin Ile de France (OIF), Berrichon du Cher français (BCF), Charollais, Rouge de l'Ouest, Vendéen, Texel,...

De façon globale, OVILOT a commercialisé 11 608 agnelles (CDL, F1 46 et BMC), activité en baisse de 405 agnelles. Il lui paraît indispensable d'élargir sa base de façon à augmenter la production des agnelles pour répondre au renouvellement de troupeaux de plus en plus importants, donner plus de possibilités de tri et mieux équilibrer les réseaux vendeurs-acheteurs. Augmenter le nombre de reproducteurs vendus signifie une filière forte et doit permettre à OVILOT d'assurer un équilibre financier de sélection pour l'ensemble des races du département.

De la sauvegarde des cheptels ovins dans le Lot, majoritairement conduits au pâturage, en dépend toute une économie, mais aussi l'entretien d'un territoire semi-naturel, qui tend à se refermer.

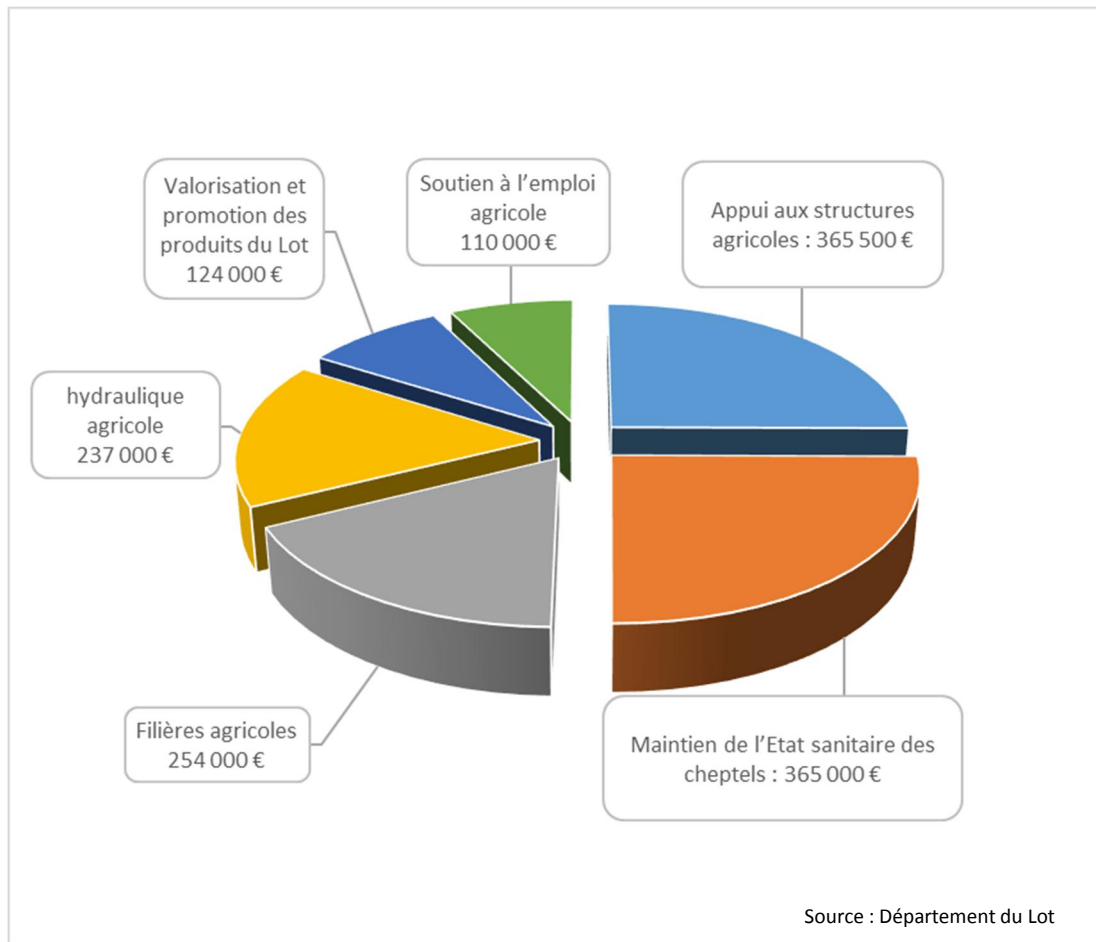


Figure 4 : Dépenses consacrées au pôle agriculture du Département du Lot (2013)

III. Un engagement d'intérêt général : la gestion des espaces embroussaillés

1. Politique et actions du Conseil départemental du Lot

Avec près de 1300 agents et un budget de 241 millions d'euros (2015), le Département du Lot conduit des centaines d'actions en faveur du territoire et de ses habitants. Les politiques conduites sont menées dans les domaines de la solidarité, l'éducation, la vie locale et sécurité et l'aménagement et le développement du territoire. Ce dernier mobilise 23% du budget du Département, soit 56,5 millions d'euros. Cette somme sera utilisée à 77,9% dans les infrastructures routières, contre 8,7% pour l'environnement, ce qui représente 4,9 millions d'euros. L'agriculture mobilise seulement 3,2% du budget, soit 1,8 millions d'euros.

Les dépenses consacrées au pôle « Agriculture » concernent majoritairement l'appui aux structures agricoles (29,5%), le maintien de l'Etat sanitaire des cheptels (29,4%) et le soutien aux filières agricoles (20,5%) (Cf. : Figure 4). A travers ses différents engagements pour l'Agriculture, le Département cherche à maintenir l'activité agricole lotoise, en accompagnant les nouveaux agriculteurs, en développant les filières de qualité et en aménageant au mieux les espaces agricoles.

Le Département est un acteur du développement durable, en organisant les cohérences avec ses partenaires, en mutualisant les moyens et en accompagnant des projets. Il agit en partenariat et en accord avec les différents acteurs locaux pour la restauration de milieux naturels, l'entretien, la sauvegarde du petit patrimoine,... Les Espaces naturels sont un véritable atout, indispensable au développement d'activités comme l'agriculture ou le tourisme. Mais cet environnement exceptionnel est fragile et nécessite qu'il soit préservé. Le Département a mis en place deux outils pour accompagner la gestion de ces problématiques environnementales et paysagères :

- Une politique « Espaces naturels sensibles » (ENS), qui a pour objectif de conserver et valoriser les sites majeurs du patrimoine naturel paysager et historique lotois (35 sites sont labellisés ENS, soit 8 300 ha).
- Une politique « Espaces embroussaillés », dont l'objectif est de mobiliser les propriétaires fonciers et les acteurs locaux, autour d'un projet collectif, pour préserver le risque d'incendie, préserver la biodiversité et contribuer au maintien d'une activité d'élevage

Face au morcellement important du foncier, un outil essentiel a été mobilisé pour contribuer à la gestion des espaces embroussaillés : les associations foncières pastorales libres (AFPL). Le Département soutien ce type d'association qui permet de regrouper les parcelles et de rendre viable l'installation d'un troupeau. Leur constitution s'appuie sur l'engagement volontaire des propriétaires désireux de faire entretenir leurs terrains. Une AFP est créée pour une durée minimale de 10 ans. Ainsi, les AFP assurent une certaine maîtrise de l'embroussaillage par le maintien d'une activité pastorale. Elles contribuent à :

- Prévenir les risques d'incendie
- Préserver les paysages remarquables
- Maintenir une faune et une flore diversifiée

La création de ce type d'association permet la mobilisation de financements publics, pour réaliser des travaux d'aménagement (intervention mécanique et manuelle), acheter des équipements pastoraux,... et de confier l'entretien de leurs surfaces fourragères à des éleveurs, par convention pour 5 ans renouvelables. Les AFPL participent également à créer une dynamique partenariale entre les acteurs du territoire.

Les résultats du 1^{er} programme « Espaces embroussaillés », qui portait sur les années 2007 à 2013, se sont révélés à la hauteur des espérances. Ainsi :

- 17 Associations foncières pastorales (AFP) et 2 espaces publics sont concernés
- 1 156 propriétaires sont devenus adhérents
- Plus de 3 000 hectares sont confiés à une soixantaine d'éleveurs (7 600 ha d'étude)
- Création d'une association d'éleveurs transhumants à l'échelon départemental

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Fred		26-févr Mart Saint Cyr Aideberger : Christophe	15-mai 78 jours	29-mai Le Lioran	12-sept 106 jours	07-oct Luzech Labastide du Vert Aideberger : Jean-Christophe	15-déc 15 jours					
Sylvie		01-avr 150yr Luzech Labastide du Vert Aideberger : Jean-Christophe	20-avr 47 jours	06-juin 57 jours Bélaye	02-août 23-août 21 jours	144 jours						
Eleveurs			05-mai Espère Aideberger : Christophe	20-août 107 jours	05-juin Quzats 78 jours	22-août Aideberger : Christophe						

Source : Association Transhumance en Query »

Figure 5 : Calendrier des saisons de pâturage pour chaque site AFP

- Soutien à l'organisation de deux transhumances annuelles, qui sont celles de Rocamadour-Luzech dans le Lot et Espédaillac - Le Lioran (15)

Cette volonté de reconquête des espaces embroussaillés, née à Luzech après l'incendie de Foncave en 1998, a donné naissance à l'Association d'éleveurs « Transhumance en Quercy » (TEQ), qui mène ses troupeaux sur les sites AFP sur lesquels il n'y a plus d'éleveurs à proximité, pour les entretenir.

2. L'association « Transhumance en Quercy » : Un partenariat d'acteurs engagés

2.1. A l'origine de l'association : un incendie ravageur et un éleveur volontaire

Jean-Louis Issaly, le président de l'association « Transhumance en Quercy », est à l'initiative des déplacements de troupeaux de brebis dans le Lot. Les premiers déplacements se sont fait suite à un incendie en 1998, qui a ravagé le nord de la commune de Luzech (100 ha), en vallée du Lot, en plein cœur de la zone viticole AOC Cahors. L'élevage n'y existe plus depuis plus de 20 ans. Outre sa passion pour l'accompagnement des brebis en estives, la raison principale qui le motivait était alors un déficit de surface agricole sur son exploitation. Très vite, cette pratique a été structurée, avec la mise en place de l'Association « Transhumance en Quercy » en 2003 et l'adhésion successive de plusieurs éleveurs à cette démarche. Bien que l'incendie de broussailles ait témoigné du manque d'entretien des parcelles abandonnées de l'élevage, il a fallu beaucoup de conviction pour motiver les éleveurs à se joindre à l'association.

En effet, le fait de se regrouper pour constituer un troupeau collectif apparaissait être une initiative un peu « iconoclaste ». Cette constitution est encore aujourd'hui un concept minoritaire, au moins à l'échelle du département. Aujourd'hui c'est une réussite, 20 éleveurs adhèrent à l'association. A deux ou trois exceptions près, ils sont fidélisés à cette démarche.

2.2. Une gestion concertée des ressources herbagères

Le potentiel fourrager des zones réhabilitées par l'association « Transhumance en Quercy » est évalué à 130 000 journées brebis, soit l'équivalent de 260 TMS (Tonnes de Matière Sèche). Les pâturages sont des pelouses sèches, landes à genévriers, bois-taillis et anciennes prairies de fauche. Il est recherché un pâturage complet sur chaque parc au minimum 1 fois dans l'année. Le principe retenu pour la gestion pastorale est la mise en place d'un pâturage tournant (5 à 10 j/parc), à l'aide de clôtures électriques mobiles (3 fils de type speeder pack). Le matériel des premiers parcs est réutilisé pour mettre en place les suivants. L'alimentation en eau dans les abreuvoirs est définie parc/parc à l'aide de tuyaux, suivant les possibilités d'approvisionnement. Les équipements pastoraux (kits de clôture mobiles, électrificateurs et portillons) sont mis à disposition par chaque AFPL à l'association des éleveurs. TEQ s'est équipée d'un parc de tri mobile pour la manutention des animaux ainsi que du petit matériel de débroussaillage pour réaliser l'entretien des layons manuels, avant la pose des clôtures. En permanence, c'est ainsi un troupeau moyen de 800 brebis qui pâture tout le long de l'année (Cf. : Figure 5) sur 1300 ha de parcelles mises à disposition par convention pluriannuelle d'exploitation par 6 AFPL :

- Luzech-Labastide du vert (263 ha)
- Belaye (190 ha)
- Nuzéjous-Espère (107 ha)
- Mont Saint Cyr (508 ha)
- Lioran (100 ha)
- Le domaine de Cuzals (146 ha)

2.3. Un lien social renouvelé chaque année

Au-delà des liens qui se sont créés entre les propriétaires et les éleveurs au sein de chaque AFP, l'association TEQ organise chaque année, en collaboration avec les acteurs du territoire (président de l'AFP de Luzech-Labastide du Vert, élus,...) et le soutien du Département du Lot, un rendez-vous annuel avec le public : la transhumance Rocamadour-Luzech, 70 km en 5 jours, qui consiste à déplacer les troupeaux des sièges d'exploitation sur les sites de pâturage. Une deuxième transhumance avec les brebis de l'association a lieu de fin mai à début juin, pour mener un troupeau d'Espédaillac jusque dans le Cantal, sur le site du Lioran. Ces rendez-vous permettent de faire connaître ou renforcer la présence de l'association sur le territoire, une certaine reconnaissance du rôle de l'élevage ovin (sensibilisation du public sur la nécessité d'entretenir les espaces pastoraux), partager des moments de convivialité enrichissants (animations, repas,...), qui familiarisent les habitués et encourager économiquement les membres de l'association (vente de produits, déplacements des troupeaux à pied,...).

2.4. Des aides financières justifiées et partagées

Le cadre associatif et les démarches de défense des forêts contre les incendies (DFCI) et de préservation de la biodiversité, qui sont des causes d'intérêt général, leurs ont permis de bénéficier d'aides. Le Conseil départemental attribue des aides au titre des mesures agro-environnementales (MAE), dans le cadre du programme de la réhabilitation des espaces embroussaillés du Lot, hors site Natura 2000 (co-financement FEADER au titre de la mesure 214-I3 du plan de développement rural hexagonal). L'engagement pour bénéficier des MAE porte sur la valorisation de la ressource fourragère, en assurant une gestion pastorale raisonnée, permettant de maîtriser l'embroussaillage. Ainsi, les risques d'incendie sont limités et la biodiversité est préservée, sur les surfaces mises à disposition. Les aides perçues par l'association sont cofinancées à hauteur de 45 % par le Département du Lot et 55 % par l'Europe. Ces aides sont mutualisées par les éleveurs adhérents pour financer les frais de gardiennage, la participation de 20 % aux travaux d'aménagement (réalisés sous maîtrise d'ouvrage des AFP) et le loyer annuel versé aux AFP. Les éleveurs prennent en charge directement les frais de transport des animaux, l'eau, l'électricité et les frais vétérinaires. Ces frais sont répartis pour chaque éleveur au prorata des journées de pâturage. Ainsi, le montant de la participation des éleveurs pour 4 mois de pâturage est estimé en moyenne à 1,7 €/brebis.

2.5. Un fonctionnement associatif qui révèle des atouts et des contraintes

Le fonctionnement de l'association, basé sur le pâturage des surfaces embroussaillées, soulève des aspects positifs et négatifs. Son développement passera par la recherche d'une amélioration de ces points positifs et à contrario, de la diminution de ces points négatifs.

Concernant les répercussions positives du fonctionnement de l'association, on peut citer :

- Une ressource pastorale à coût très réduit pour les éleveurs
- La mutualisation des aides (financières, de main d'œuvre,...)
- L'emploi d'une main d'œuvre qualifiée pour surveiller les troupeaux
- Les échanges entre éleveurs sur leurs pratiques, ce qui favorise les progrès techniques pour chacun
- La création d'emplois : 4 emplois directs (2 bergers pour un temps équivalent de 20 mois/an, dont un en CDI et 2 aides-bergers à mi-temps, dont un en CDI)
- Le maintien d'une mosaïque de milieux ouverts
- La prise de conscience des acteurs locaux de la richesse de leur patrimoine naturel et de la nécessité de le gérer, à travers les relations sociales générées lors des diverses manifestations

Concernant les contraintes, liées à son fonctionnement, qui sont pour certaines inévitables, il y a :

- Le coût du transport des animaux sur le lieu de l'estive
- Le coût de la main d'œuvre engendré par l'utilisation de clôtures mobiles
- Une accessibilité difficile dans certains secteurs pour la pose-dépose des clôtures mobiles (forte pente) et l'approvisionnement en eau
- Un gardiennage plus compliqué (visibilité, travail du chien,...), lié à la couverture végétale des zones pâturées (landes à genévriers, bois-taillis,...)
- L'activité chasse, pour certaines AFP, qui impacte le calendrier de pâturage
- Un manque d'aides pour mieux couvrir les frais de gardiennage et de clôtures

Quels sont donc concrètement les intérêts de ce cadre associatif pour les éleveurs ?

Des intérêts économiques :

- Le maintien du niveau de production pour certains éleveurs, qui face à la crise ovine et à la surcharge de travail envisageaient de diminuer ou arrêter leur activité de production
- L'amélioration des conditions sanitaires sur les exploitations, liée à l'éloignement d'une partie du troupeau sur une période donnée
- Un complément de ressource végétale, qui participe à l'autonomie fourragère de l'exploitation
- Une diminution des coûts de la ration alimentaire, par la valorisation d'une ressource pastorale
- La réduction des coûts de transport des animaux, par la pratique de déplacements pédestres

Des intérêts sociaux :

- Du temps dégagé pour exercer d'autres activités
- Des contacts et liens avec d'autres catégories socio-professionnelles
- La diminution de la charge de travail pendant la période de récolte des fourrages
- Le travail en équipe, pour les interventions sur le troupeau collectif (tris des animaux,...)

L'objectif d'une association est bien de développer ses services, à travers des projets, pour répondre toujours mieux aux besoins exprimés par ses membres. En considérant les atouts et contraintes de son fonctionnement, nous allons voir en quoi la mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles peut être favorable pour ses adhérents et le milieu sur lequel elle se développe et quelle organisation associative elle implique.

IV. Le projet « agnelles », au service des éleveurs et de l'environnement

Pour développer l'association « Transhumance en Quercy », d'après Jean-Louis Issaly (Président de l'association), dans un premier temps, l'objectif n'est pas quantitatif, avec la recherche d'une performance en termes de nombre d'éleveurs. Il est plutôt qualitatif, en faisant du progrès à l'échelon technico-économique et pour chacun des éleveurs, dans le cadre d'une politique de groupe.

La plupart des exploitations, inscrites dans l'association, sont spécialisées ovines et seraient en situation économique fragile. En faisant le constat que les troupeaux collectifs de l'association sont constitués de brebis pour une bonne partie trop âgées, une marge de progrès technique pourrait être d'agir sur les taux de renouvellement, qui sont trop faibles pour deux raisons, selon lui :

- Economique : le renouvellement du cheptel est une dépense annuelle non négligeable sur les exploitations, de ce fait, certains éleveurs limitent cet investissement en diminuant leur taux de renouvellement
- Pratique : La conduite d'un lot d'agnelles doit être fait d'une manière isolée des adultes, de ce fait, il constitue un troupeau à part, constitué de jeunes animaux qui nécessitent des attentions particulières : les meilleurs pâturages, l'acquisition d'une immunité sanitaire,... donc du temps de travail et de la main d'œuvre. Pour limiter la surcharge de travail, liée à la conduite d'un lot spécifique, elles sont parfois mélangées aux brebis, au détriment de leur développement, ce qui engendre un retard de croissance,...

De ces deux constats, dans le cadre d'une réunion avec l'ADEFPAT en 2014, les éleveurs ont validé l'idée de former un troupeau collectif d'agnelles.

La mise en place de ce troupeau nécessite d'étudier deux points en particulier :

- L'élevage des agnelles proprement dit. Celles-ci seraient mises au pâturage sur les sites des associations foncières pastorales (AFP) et/ou ailleurs, dès leur sevrage, pour être mises en lutte puis récupérées par leurs éleveurs respectifs avant la mise-bas.
- Le lot de béliers, qui va de pair avec le troupeau d'agnelles est aussi une préoccupation majeure. Ils coûtent cher à l'achat et sont plutôt fragiles. Ils nécessitent de bonnes conditions d'élevage et une alimentation adaptée, pour être au meilleur de leur forme lors des saillies. Le projet envisagé pourrait donc aussi permettre de décharger les éleveurs de leurs béliers. Dans un premier temps, les béliers viendraient des éleveurs qui auront mis des agnelles dans le troupeau.

En mettant en application cette proposition de conduite d'élevage des agnelles, le Président de l'association espère une amélioration de l'homogénéisation des races. En effet, tous les ans, les troupeaux collectifs de l'association sont constitués d'une multitude de races. La Causse du Lot se perd dans la F1 46, la Castillonnaise, la BMC, Lacaune, Vendéenne, Noire du Velay... Il y a tous les profils en termes de taille, couleur, poids, âges,... aussi bien pour les femelles que les mâles. Or, cet objectif d'homogénéisation vient d'une préoccupation par rapport à la filière. Il apparaît important pour Jean-Louis Issaly que les éleveurs intègrent l'intérêt qu'il y a à la fois à avoir des agneaux bien conformés pour leur valorisation à la vente et une augmentation de la productivité (nombre d'agneaux produits), pour participer au maintien de l'activité de l'abattoir.

A travers le constat d'une marge de progrès technique possible, par l'amélioration du taux de renouvellement, cette proposition de conduite d'élevage des agnelles et l'objectif d'homogénéisation des races, en découlent deux questions :

La mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles, pour les éleveurs de l'association « Transhumance en Quercy » : Quels services attendus ? Quelle organisation à mettre en place ?

Tout projet nécessite d'être étudié au préalable, avant d'être mis en place, afin de peser l'ensemble des avantages et inconvénients qu'il pourrait avoir.

Tous les ans, les éleveurs sont capables de rassembler leurs brebis en troupeau collectif, mais ils ne le font pas avec leurs agnelles, qu'ils ont l'habitude d'élever chez-eux à leur manière, pourquoi ? Quels en seraient les contraintes face aux intérêts ? Seraient-elles plus économiques que techniques ? Y a-t-il plus de freins que de leviers pour initier la démarche ? Il apparaît intéressant, pour un projet à priori innovant, d'identifier les raisons qui démotiveraient ou encourageraient les éleveurs à s'engager dans une telle démarche collective. Quels services pourraient être attendus des éleveurs, grâce à ce projet ? Quelle organisation serait alors à mettre en place pour le concrétiser ? Ce projet, qui se doit d'être au service des éleveurs, mais aussi de l'environnement, doit être durable. Pour cela, il est impératif qu'il réunisse toutes les conditions nécessaires pour convaincre un maximum d'éleveurs de s'engager sur le long terme, tout en poursuivant la démarche de préservation des ressources pastorales, à travers la gestion des espaces embroussaillés.

A travers ces questions qui attendent des réponses et ces enjeux à considérer, une offre de stage sur ce projet a pu se justifier. Ainsi, la mission qui m'a été proposée, est d'accompagner les éleveurs de l'association dans leur réflexion sur la constitution du troupeau collectif d'agnelles, afin d'en étudier la faisabilité technico-économique. L'offre de stage devait durer 6 mois, à compter de mars 2015, pour un profil ingénieur. Il s'est avéré préférable, pour des raisons d'encadrement, que je ne le commence qu'en juin, pour une durée de 3 mois. Il y a donc des aspects du projet sur lesquels je n'ai pas eu le temps de travailler.

Les modalités techniques et la rédaction du rapport de faisabilité pour valider ma Licence professionnelle ont été prioritaires. Dans un premier temps, l'objectif était de bien comprendre les motivations des éleveurs et de dimensionner la faisabilité du projet. J'ai donc travaillé sur les points suivants :

- Comprendre les motivations du collectif et des éleveurs individuellement (avec la mise à plat des systèmes)
- Identifier la plus-value technique d'un tel projet pour les éleveurs
- Dimensionner le projet (effectif d'agnelles, mois de transhumance, caractéristiques du site,...) et d'analyser les modifications de conduite que cela implique sur les élevages (synchronisation des luttés,...)
- Evaluer les besoins alimentaires, sanitaires, etc. des agnelles pendant cette période
- Rédiger un rapport final de faisabilité d'un tel projet

Les points qui seront abordés dans une deuxième phase sont :

- Rechercher le site pastoral adéquat pour satisfaire ces besoins (diagnostic agro-écologique)
- Formaliser les capacités saisonnières de ce troupeau pour mettre en état les végétations pâturées et répondre ainsi à des attentes en termes de maîtrise des dynamiques de végétations
- Evaluer les coûts de fonctionnement de ce troupeau collectif pour l'association et pour chacun des éleveurs (alimentation, transport, main d'œuvre, aménagements pastoraux,...) et évaluer des dimensionnements viables du projet
- Evaluer la reproductibilité de ce projet à moyen terme
- Rédiger un cahier des charges de fonctionnement du troupeau à destination des éleveurs (plan sanitaire, préparation des agnelles,...)
- Mettre en place un protocole de suivi des résultats technico-économiques
- Recueillir l'avis favorable des éleveurs et des propriétaires du site
- Monter un dossier de subvention
- Contribuer à la communication sur le projet au sein du département

Partie 2 : Démarche d'étude

Cette démarche d'étude, qui s'est déroulée sur trois mois, s'est établie en concertation avec mes encadrants (Cf. : Annexe 1). Elle a été la suivante :

Juin :

- 1) Bibliographie
- 2) Rédaction d'une lettre pour avertir les éleveurs que je viendrais les enquêter
- 3) Elaboration des fiches-enquêtes pour les éleveurs et les techniciens, à l'aide de mes encadrants de stage
- 4) Elaboration d'une fiche de présentation du projet et du déroulé de mon stage, avec mes coordonnées, pour les éleveurs et les techniciens
- 5) Prise de rendez-vous avec les éleveurs puis les techniciens

Juillet-début août :

- 6) Enquêtes auprès de 2 éleveurs non adhérents de l'association
- 7) Enquêtes auprès des 8 éleveurs de l'association ; Sarah Mihout (chargée de mission à SCOPELA) m'a accompagné sur 4 rendez-vous, pour des éleveurs qu'elle suit sur un autre projet
- 8) Enquêtes auprès de 8 techniciens
- 9) Avis des personnes ressources
- 10) Dépouillement et analyse des enquêtes

Fin août :

- 11) Elaboration du rapport

J'explique dans les paragraphes suivants, comment je m'y suis prise pour effectuer le travail.

La bibliographie : Dans un premier temps, j'ai effectué des recherches sur une conduite d'élevage similaire des agnelles au pâturage en France, qui n'ont pas abouties. Les personnes auprès de qui je me suis renseignée, pour avoir des informations et/ou des contacts, sont :

- Des intervenants de Montpellier SupAgro : Marie-Claire Chardès, Magalie Jouven, Paul Lapeyronie
- Des intervenants extérieurs : Geneviève Andreis du CFPPA du Merle, Simon Vieux du CERPAM
- Des professionnels du milieu pastoral : Syndicat de Transhumance Isère Dauphine, Thomas Romagny de l'Association Française du Pastoralisme, les services pastoraux des Alpes et des Pyrénées
- 6 techniciens rencontrés pendant mon stage

Mes 4 encadrants et le président de l'association n'ont également pas connaissance d'une démarche semblable. Il s'avérerait donc, que ce projet soit de caractère innovant.

Dans un deuxième temps, j'ai acquis des connaissances sur un grand nombre de thématiques, en lien avec mon thème de stage, telles que les techniques agro-pastorales sur les Causses du Massif central, la filière ovine lotoise,... Les ressources documentaires concernaient aussi bien des guides techniques, que des journaux, magazines, rapports de stage et sites internet (Cf. : Bibliographie).

La rédaction d'une lettre destinée aux éleveurs s'est très vite imposée. Elle les informait que je viendrais prochainement les rencontrer, afin de recueillir des données sur le fonctionnement de leur exploitation et leurs avis sur la mise en place du projet (Cf : Annexe 2).

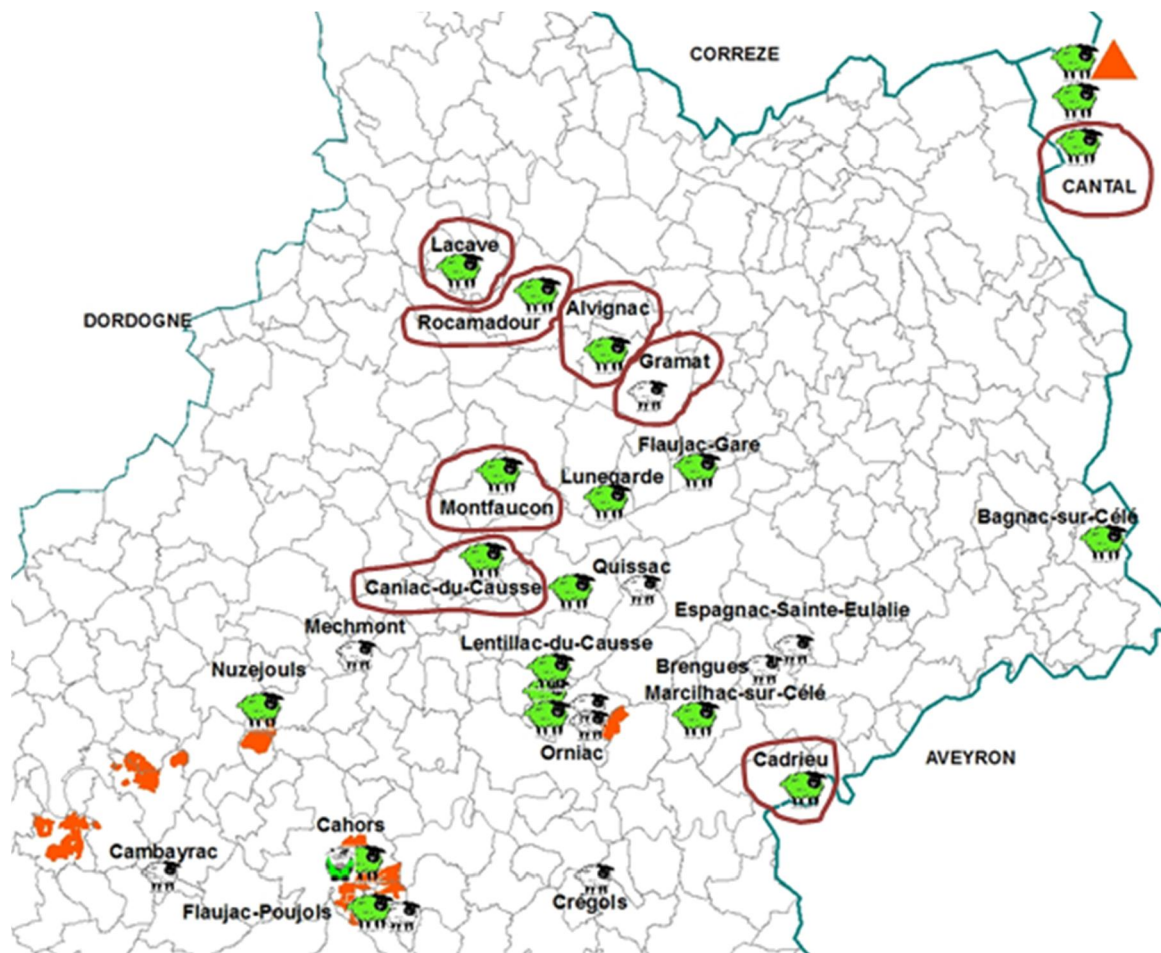
La fiche de présentation du projet : Je pense qu'il a été appréciable que je laisse aux éleveurs et techniciens une fiche de présentation du projet et du déroulé de mon stage, avec mes coordonnées (Cf. : Annexe 3). Ainsi, bien que les éleveurs fussent au courant qu'un(e) stagiaire s'occuperait de ce projet, ils ont pu avoir une trace écrite des enjeux du projet et de l'encadrement du stage. Pour les techniciens, qui n'étaient pas tous au courant de ce projet, cette fiche était essentielle. Elle leur présentait concrètement la raison pour laquelle je venais les interroger et appuyait de façon sérieuse l'importance du projet, pour les causes qu'il défend.

Le choix des personnes enquêtées : Je n'ai pas eu à définir les éleveurs que je devais rencontrer, une liste m'a été soumise. Sur les 20 qui font partie de l'association « Transhumance en Quercy », les 8 choisis sont les plus « fidèles » à l'association et/ou ceux qui mettent le plus de brebis dans le troupeau.

Quant-aux techniciens d'éleveurs, j'ai pu me procurer une liste, que j'ai mise à jour et que je n'ai pas hésité à élargir. En effet, en plus des 5 techniciens d'éleveurs que j'ai pu rencontrer, il a été souhaitable que j'interroge 3 techniciens plus spécialisés dans certains domaines. Ainsi, j'ai obtenu des informations auprès d'un techniciens référent en alimentation ovine, du vétérinaire auquel font appel tous les éleveurs et un technicien de l'organisme de sélection OVILOT, pour avoir des données sur les coûts de production.

La prise de rendez-vous avec les éleveurs et techniciens s'est faite par téléphone, relativement rapidement. Hormis quelques changements de dernières minutes, j'ai pu concentrer les enquêtes avec les éleveurs début juillet. Les rendez-vous avec les techniciens ont été plus étalés, suivant leurs disponibilités et pour ceux que j'ai été amené à rencontrer tardivement, lors de la période d'analyse des résultats.

L'élaboration des fiches enquêtes pour les éleveurs a été une tâche particulièrement prenante. En effet, il m'a été difficile de structurer des fiches qui devaient être à la fois synthétiques et fonctionnelles, dès le début. La raison étant que j'ai eu du mal à me projeter sur le « rendu final ». Une première ébauche de mise à plat de la conduite de 4 élevages avait été faite par une de mes encadrante en 2014. J'ai pu m'appuyer dessus, actualiser les informations et compléter celles qui manquaient. Il m'a semblé important de répertorier un grand nombre d'informations sur le fonctionnement des exploitations, pour mieux comprendre la réflexion des éleveurs par rapport au projet. Ce travail, qui n'avait pas été fait jusque-là devait être le plus exhaustif possible, pour que les données soient pertinentes et puissent être réutilisées pour d'autres projets (Cf. : Annexe 4).



Source : Association « Transhumance en Quercy »

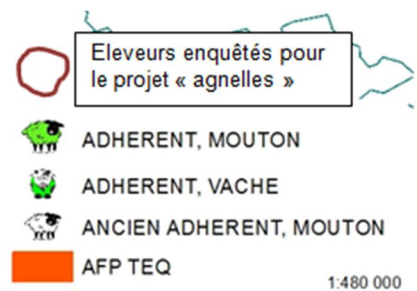


Figure 6 : Localisation des éleveurs enquêtés pour le projet "agnelles"

Deux facteurs ont été source d'évolution des fiches-enquêtes pour les éleveurs : les suggestions de mes encadrants et ma perception personnelle, qui a changé au fil des enquêtes. Les premières m'ont permises de mieux définir les questions qui paraissaient les plus pertinentes pour traiter la thématique de stage et de me rendre compte de l'utilité d'avoir davantage de schémas pré-remplis plutôt qu'un listing de questions. Les questionnaires étaient semi-dirigés, à dominante de questions fermées pour les données sur le fonctionnement de l'exploitation et ouvertes pour celles concernant le projet « agnelles » ; les réponses étant davantage qualitatives que quantitatives.

L'élaboration des fiches-enquêtes pour les techniciens n'a pas été clairement définie. Les fiches ont évoluées entre chaque enquête, en fonction de ce que les techniciens et éleveurs précédemment interrogés me disaient. Globalement les questions étaient ouvertes, pour des réponses plutôt qualitatives.

Le déroulé des enquêtes : Avant de rencontrer les éleveurs de l'association « Transhumance en Quercy », il m'a été proposé d'interroger deux éleveurs spécialisés ovins « hors association », qui ont chacun un fonctionnement bien différent. L'un conduit majoritairement son troupeau en bergerie, l'autre au pâturage. Cette démarche a été intéressante. A travers le test de mes fiches-enquêtes, j'ai pu avoir une approche du fonctionnement de leur élevage, qui est bien cadré et recueillir leurs avis sur le projet « agnelles », bien qu'ils ne soient pas susceptibles d'en faire partie.

Il a été dommage que l'éleveur conduisant son troupeau, surtout en bergerie, n'ait pas eu assez de temps à me consacrer pour répondre à toutes mes questions. J'ai fait le choix de ne pas le recontacter, par manque de temps et prise de recul sur le projet. En effet, cet éleveur qui est particulièrement technique sur sa conduite d'élevage a été surpris par le projet, qui lui semblait très difficile à mettre en place pour être viable. Afin d'avoir un avis plus précis sur ce projet venant de lui, il aurait fallu une analyse des résultats aboutie. Faut de manque de renseignements, j'ai préféré ne pas me lancer dans une comparaison des différentes conduites.

Les enquêtes auprès des 8 éleveurs de l'association se sont plutôt bien déroulées. Je me suis déplacée pour les rencontrer (Cf. : Figure 6). Ils sont tous regroupés sur le Causse central, sauf un dans la Vallée du Lot et un dans le Cantal. Les entretiens duraient 1h30-2h. J'ai fait le choix d'utiliser un dictaphone en complément d'une « légère » prise de note, pour être plus à l'écoute et réactive vis-à-vis de l'éleveur et m'assurer de ne pas oublier de noter certaines informations.

Il a été appréciable que Sarah Mihout (une de mes encadrantes) m'accompagne pour enquêter auprès de quatre éleveurs, qu'elle suit en dehors du projet « agnelles ». En effet, elle a reprécisé certains points et reformulé des questions quand je n'étais pas très claire pour l'éleveur et a posé des questions auxquelles je n'aurais pas forcément pensé, en allant plus loin dans la réflexion. Les informations qui lui étaient nécessaires d'avoir pour avancer dans son projet, m'ont permises de m'instruire plus largement.

J'ai réalisé seule les enquêtes auprès des 8 techniciens. Je me suis déplacée pour 5, 2 sont venus au Conseil départemental et j'en ai interrogé un par téléphone. Les entretiens se sont déroulés sur 1h30-2h pour 7 techniciens, avec là-aussi le recours au dictaphone.

Les personnes ressources : Tout le long de mon stage, j'ai pu discuter avec différentes personnes-ressources, à savoir mes 4 encadrants, le président de l'association « Transhumance en Quercy » et les deux bergers de l'association, pour avoir leur avis sur le projet. J'ai fait le choix de ne pas réaliser de fiche-enquête spécifique pour recueillir les informations, parce que je les voyais régulièrement.

Le dépouillement des enquêtes et l'analyse des résultats se sont réalisés en plusieurs temps :

- Retranscription à l'aide du dictaphone de toutes les enquêtes sous forme de compte-rendu informatique (comprenant des tableaux et schémas de conduites d'élevage pour chaque éleveur).
- Synthèse des données dans des tableaux Excel par thématique
- Réalisation d'un power-point de présentation des résultats et d'une première analyse, pour la réunion du 20 août devant les éleveurs

La phase de dépouillement m'a pris trop de temps à mon avis et ce, parce que je n'ai pas pris assez de recul sur les données prioritaires qui m'étaient nécessaires pour conduire cette étude. Bien que l'utilisation du dictaphone soit « rassurante » dans un premier temps (pour ne pas manquer d'informations et être sûr d'avoir tout compris), il a l'inconvénient d'être très prenant en temps, quand il s'agit de faire la retranscription et le tri dans les informations. Pour alimenter ma réflexion sur la conduite des agnelles au pâturage, j'ai pu m'appuyer sur deux schémas issus d'une première réflexion de la Chambre d'Agriculture.

Par ailleurs, la rédaction du power-point et sa présentation devant les élèves a été un très bon entraînement pour me préparer à l'oral de soutenance de mon rapport.

L'élaboration du rapport s'est faite en deux temps. J'ai commencé par rédiger les parties générales, qui ne nécessitaient pas d'avoir fait les enquêtes, en m'appuyant sur diverses sources. Puis, une fois toutes les enquêtes réalisées, j'ai analysé les résultats et décrit des propositions de schémas de conduite.

L'encadrement du stage : Durant ce stage, j'ai eu la chance de pouvoir bénéficier d'un encadrement rapproché et de qualité. Comme le figure le planning de stage, j'ai régulièrement pu faire le point sur mon travail, avec ma maître de stage et mes autres encadrantes. Fin juillet, un point de coordination a pu avoir lieu pour échanger sur les premiers résultats issus de mes enquêtes. Le président de l'association n'a pas manqué de se tenir informé sur l'état d'avancement de mon travail, tout le long de mon stage. Ce niveau d'encadrement justifie que je n'ai pas ressenti le besoin de faire un point régulièrement avec mon tuteur de stage. Un rendez-vous téléphoniques au début de mon stage et deux avant d'envoyer mon rapport ont suffis.

Réunions à caractère pédagogique : En plus de ce sérieux suivi, j'ai eu la chance de pouvoir participer à différentes réunions entre professionnels, à caractère pédagogique pour moi. Ainsi, dès mon arrivée dans le Lot, fin mai, j'ai assisté à un entretien entre des élèves de l'association et le vétérinaire référent, pour faire un état des lieux de la gestion sanitaire des cheptels et de la conduite des troupeaux.

Début juin, j'ai pu accompagner ma maître de stage pour faire un point sur la gestion d'une AFP, qui soulevait des malentendus entre deux de ses membres. Mi-juin, j'ai assisté à une réunion entre des élus et élèves de la Dordogne, venus au Conseil départemental pour avoir des informations sur la mise en place des AFP. Pour concrétiser cette présentation, une visite de terrain sur l'AFP du Mont Saint Cyr a pu avoir lieu, avec son président et Jean-Louis Issaly, de l'association « Transhumance en Quercy ».

Mi-juillet, j'ai assisté à une conférence à l'attention du grand public, sur l'état des lieux de la filière ovine lotoise.

Le 22 juillet, je n'ai pas manqué d'assister à l'assemblée générale de l'AFP Luzech-Labastide du Vert.

Par conséquent, ce stage s'est révélé une expérience professionnelle particulièrement enrichissante. J'ai pu acquérir des connaissances sur la filière ovine, la gestion des ressources fourragères, le fonctionnement des exploitations, d'une association d'éleveurs transhumants,... et élargir mon réseau social, le tout dans un contexte de stage qui m'a permis d'alterner, de façon équilibré, des moments au bureau et sur le terrain.

Partie 3 : Résultats obtenus et perspectives

I. Une diversité d'exploitations amenées à évoluer

1. Des marges de progrès dans la capacité de production

En premier lieu, il est important de voir la situation actuelle des exploitations, qui seraient susceptible de s'engager dans ce projet. Ainsi, nous pourrions mieux comprendre la réflexion des éleveurs sur le projet, les intérêts et contraintes qu'ils y voient, au regard du fonctionnement de leur exploitation.

La moitié des éleveurs ont une production secondaire : Sur les 8 éleveurs de l'association enquêtés, 6 sont en production principale ovine, avec 239 (moyenne basse sur 4 éleveurs) à 575 brebis (moyenne haute pour les 4 autres éleveurs). Sur ces 6 éleveurs, 4 sont spécialisés ovins. Deux ont 400 brebis en moyenne et les deux autres 700 brebis sur l'exploitation. Les deux éleveurs en production secondaire ovine ont les deux plus petits cheptels : 140 et 200 brebis.

4 éleveurs ont une production secondaire, à savoir des vaches Limousines en bio pour un, un élevage de chiens de bergers pour une éleveuse, des canards gras pour un troisième et un mixte d'animaux pour le dernier (chèvres laitières et vaches jersiaises principalement). Ces productions représentent 1 à 2/3 du revenu des éleveurs.

Il est à noter que deux éleveurs ont une activité secondaire sur l'exploitation. Celui qui a un mixte d'animaux sur l'exploitation s'occupe aussi d'un camping à la ferme. Le deuxième commercialise de la paille entre mai et octobre.

La pluriactivité n'est pas à négliger quand on souhaite appréhender le fonctionnement des exploitations, car elle a des répercussions sur le revenu de l'éleveur et peut influencer sa prise de décision pour les projets à venir. Nous essayerons de voir comment le projet «agnelles» est perçu par chacun de ces éleveurs, qui sont plus ou moins spécialisés.

Des éleveurs surtout en individuel : La plupart des éleveurs enquêtés sont en individuel (6/8), pour 2 en GAEC, à 2 UTH. Il est à remarquer que ce ne sont pas ces derniers qui ont une production ou activité secondaire. Le choix d'être à deux s'est justifié pour augmenter la production.

Un besoin de main d'œuvre sur les exploitations : La moyenne d'UTH/exploitation est de 1,6 sur les 8 enquêtés. Il s'avère qu'un seul éleveur juge la main d'œuvre suffisante sur l'exploitation. Pour les autres, ils se sentent trop surchargés à certaines périodes de l'année.

Un pic de travail l'été : Tous les éleveurs ont une période de travail plus chargée dans l'année, à savoir un pic l'été, avec les foins, les agnelages et/ou l'activité secondaire (camping à la ferme, commerce de paille et canards gras).

Il serait donc souhaitable que le projet «agnelles» contribue à soulager les éleveurs, qui sont majoritairement en individuel, pour leur permettre de mieux gérer leur troupeau et/ou s'occuper de leurs productions ou activité secondaire, notamment l'été.

Un parcellaire d'exploitation fourrager caractéristique du Causse : La SAU/exploitation varie entre 64,5 ha (moyenne basse) et 209 ha (moyenne haute). Cette SAU comprend en moyenne 94% de surface fourragère (PT, PP et parcours), dont 64 % de parcours. 6% de la SAU seulement est en surface céréalières.

Tous les éleveurs ont des prairies et parcours. Les prairies temporaires vont de 10 à 99 ha, les prairies permanentes de 4 à 55 ha et les parcours de 5 à 163 ha.

Les cultures céréalières sont principalement le méteil (6 à 12 ha), l'orge (2,29 à 10,12 ha), le triticale (2 à 7 ha) et l'avoine (1 à 5,48 ha). La surface varie de 6,25 à 17,39 ha par exploitation ; un seul éleveur ne produit pas de céréales.

Le nombre d'îlots/exploitation comprend des extrêmes allant de 5 à 85. Le parcellaire est regroupé pour 6 éleveurs. Il est à noter que deux éleveurs, qui ont 35 et 85 îlots, aimeraient augmenter leurs surfaces, de 30 et 100 ha respectivement.

La majorité des éleveurs a recours à la pratique du gyrobroyage (5/8) tous les ans pour limiter l'embroussaillage par les espèces envahissantes, telles que les genévriers et ronciers. Il se pratique aussi pour faucher les refus (grandes graminées) suite au pâturage.

Comme en témoignent ces résultats, les éleveurs disposent d'un parcellaire majoritairement en surface fourragère, avec une grande part de parcours. Ceci s'explique par une caractéristique des milieux sur lesquels sont implantées les exploitations, davantage adapté pour une production de fourrages et du pâturage par des animaux rustiques, qu'une production céréalière (sols séchant, caillouteux et calcaires, fortes pentes par endroits,...). La majorité des éleveurs essaye de produire un peu de céréales, pour pouvoir nourrir leurs troupeaux et limiter les achats extérieurs. Bien que la plupart des éleveurs possèdent un grand nombre d'îlots, ces îlots sont regroupés, ce qui facilite leur gestion et limite les temps de trajets. Le projet « agnelles » devrait pouvoir permettre de libérer de la surface, en l'absence des agnelles, pour permettre à ceux qui en manquent de mieux gérer la gestion du parcellaire par le pâturage. La pratique du gyrobroyage permet d'entretenir voire d'agrandir les surfaces pastorales par réouverture, pour 4 éleveurs (de 1 à 10 ha/an). C'est dire l'importance pour les éleveurs de faire pâturer leurs troupeaux, mais aussi l'action insuffisante de ceux-ci pour maintenir les milieux ouverts.

Des bâtiments qui manquent de place : Les éleveurs ont 1 à 6 bâtiments sur leur exploitation. Pour la majorité (5/8), la place dans les bâtiments est insuffisante. Il faudrait 100 à 200 places supplémentaires.

Si les éleveurs n'avaient plus la charge des agnelles sur leur exploitation, ils pourraient libérer de la place en bergerie, ce qui permettrait de décharger les bâtiments, mieux gérer la surface à l'intérieur et limiter les problèmes sanitaires, pour un meilleur bien-être des animaux et des économies sur les frais vétérinaires.

Une diversité de groupements de producteurs, pour un panel de services : La majorité des éleveurs (5/8) adhèrent à la coopérative commerciale CAPEL, les autres sont adhérents à Unicolor (1/3) et à la coopérative non commerciale Elvéa (2/3). Ces groupements de producteurs assurent un suivi technique des éleveurs et la commercialisation des animaux pour deux d'entre-eux (CAPEL et Unicolor). Par ailleurs, 4 éleveurs commercialisent également une partie de leur production à un prestataire privé, dont un qui confie 95 % de sa production.

Des agneaux bien valorisés : 7 éleveurs valorisent leur production d'agneaux en Label rouge, 6 en « Agneaux fermiers du Quercy » et un, qui est dans le Cantal (hors zone Quercy), en « Agneaux fermier du Pays d'Oc ». 3 éleveurs en Label rouge valorisent également leur production en vente directe, chacun à sa manière : quelques agneaux vifs au printemps pour les particuliers, en colis ou par la vente au détail sur les marchés. L'éleveur qui commercialise majoritairement ses agneaux à Carrefour bénéficie de la marque « Qualité Carrefour ».

Des éleveurs satisfaits de leur suivi technique : 6 éleveurs font la GTE (Gestion technico-économique d'exploitation) et 7 sont soumis à l'auto-contrôle label rouge. Le suivi technique s'effectue aussi à travers des conseils sur la conduite d'élevage, de l'aide pour la gestion de dossiers (agrandissement d'une bergerie, demande d'aides,...) et la pratique des inséminations animales. Ainsi, tous les éleveurs sont régulièrement suivis, 1 à 7 fois/an selon les besoins.

Les groupements de producteurs sont indispensables pour les éleveurs, pour bénéficier d'un suivi technique et pour assurer la commercialisation des animaux. Tous les éleveurs cherchent à produire des agneaux de qualité, qui sont tous valorisés en label rouge, sauf pour un éleveur, qui envisage de diminuer son cheptel. Ainsi, le projet « agnelles » devra permettre de maintenir une production d'agneaux de qualité, si possible à travers une homogénéisation de la production, pour qu'elle soit valorisée au mieux à la coopérative ou en vente directe. La valorisation en label rouge implique un respect du cahier des charges par les éleveurs, mais permet de vendre les agneaux à un prix supérieur. La vente directe fait également bénéficier l'éleveur d'une marge de prix supérieure, par l'absence d'intermédiaire dans le circuit de commercialisation.

Dans ce contexte de production, il s'avère essentiel que les éleveurs soient conseillés et suivis de près par des techniciens. Heureusement, ils sont tous plutôt satisfaits de l'aide qu'ils reçoivent de leurs conseillers. Que révèle donc la conduite des troupeaux par les éleveurs, d'un point de vue technique ?

2. Une technicité dans la conduite du cheptel, qui pourrait s'améliorer

2.1. De multiples races

Cheptel total issu des éleveurs enquêtés			
	3 255 Brebis	130 Béliers	640 Agnelles de renouvellement
Races	CDL (49%), F1 46 (22%) et Autres (29 %) : BMC, Castillonnaise, Lacaune, Clun Forest, Noire du Velay, Vendéenne, Suffolk	CDL (40%), berrichons (17%), Suffolk (10 %), charolais (8,5 %) et autres (24,5%) : Suffolk, BMC, OIF, Lacaune, Clun Forest, Castillonnais	CDL (48%), F1 46 (16,5%), Castillonnaise (10,5%) et autres (24,8%) : Clun Forest, Lacaune et BMC

Tableau 1 : Descriptif du cheptel total issu des éleveurs

Source : Enquêtes

Le tableau ci-dessus montre une grande diversité de races au sein des exploitations, aussi bien pour les brebis que les béliers et agnelles de renouvellement. La race dominante est la Causse du Lot et la F1 46 pour les femelles. Les races de béliers sont plutôt de type viande : berrichons, suffolk et charolais.

Les éleveurs ont 1 à 4 races de brebis sur l'exploitation. Elles sont réformées en moyenne à 6-7 ans. Si elles ne meurent pas sur l'exploitation, elles sont revendus à la boucherie, entre 15 et 60 €/brebis.

Les éleveurs possèdent en moyenne de 9 à 28 béliers sur l'exploitation. 2 éleveurs n'ont que du CDL, les autres ont 2 voire 4 races de béliers différentes sur l'exploitation. Les béliers sont achetés à l'âge de 1 à 5 ans, voire 8-10 ans pour un éleveur, à des organismes de sélection (Ovilot, Ovitest, UPRA pour la castillonnaise et GEOD pour la Clun Forest), à un prix qui varie de 300 à 500 €/béliers (5/8) et/ou à des privés à un tarif plus faible : de 100 à 200 €/bélier (4/8). Un éleveur sélectionne régulièrement des agneaux nés sur l'exploitation pour être des futurs béliers, un autre le fait plus ponctuellement. S'ils ne meurent pas sur l'exploitation, les béliers sont revendus à 5-6 ans à la coopérative ou à un privé pour 50 à 150 €/bélier.

Sur les 640 agnelles de renouvellement, 375 sont en auto-renouvellement (nées sur les exploitations et gardées) et 265 sont achetées. 7 éleveurs n'ont qu'une race d'agnelles dans leur élevage, mais un, trois races. Les agnelles achetées viennent de l'UPRA des Pyrénées pour les Castillonnaises, d'Ovilot pour certaines CDL et FI 46 et du GEOD pour les Clun Forest. L'achat des agnelles implique un coût de 100 à 130 €/agnelles.

La majorité des éleveurs (5/8) commercialisent leurs agneaux seulement en agneaux lourds, soit 320 agneaux/an en moyenne. Un éleveur ne vend que de l'agneau léger (112/an) et deux autres font un mixte, avec une majorité d'agneaux légers (700 légers et 50 agneaux lourds pour l'un et 70 légers et 30 agneaux lourds pour le second). L'ensemble des 8 éleveurs commercialisent plus de 2 200 agneaux chaque année, dont 54 % d'agneaux lourds et 46 % d'agneaux légers.

Cette multitude de races présentées sur les exploitations pose question sur la conduite des troupeaux. En effet, chaque race a ses spécificités et doit être conduite de manière séparée. Hormis deux éleveurs qui sont en race pure Causse du Lot, les autres doivent gérer simultanément plusieurs races sur l'exploitation, ce qui nécessite un certain niveau de technicité. Nous analyserons plus loin les résultats techniques.

Il est à noter que deux éleveurs envisagent de se spécialiser sur des races pures : la Castillonnaise pour l'un, la Clun Forest pour l'autre, ce qui pourra leur permettre de mieux gérer la conduite de l'élevage. Le choix s'est fait pour le premier avec la recherche d'une meilleure rusticité des animaux au pâturage (moindre sensibilité au piétin que la CDL notamment) et la recherche d'une race à la fois rustique et bien conformée pour le second (meilleur rendement viande que sur la CDL).

L'âge de réforme des brebis et béliers est dans la moyenne.

La moitié des éleveurs achète leurs béliers et agnelles à des organismes de sélection. Cette démarche implique un coût supérieur pour les éleveurs, mais leur permet d'assurer une certaine qualité de la production. La sélection d'agneaux mâles nés sur l'exploitation, permet aux éleveurs d'économiser sur le coût d'achat, mais doit être « mesurée » pour éviter la consanguinité au sein du troupeau. L'achat de béliers participe à « renouveler le sang du cheptel » et s'il provient d'un organisme de sélection, de pouvoir, à priori, mieux valoriser la descendance.

Le choix de commercialiser les agneaux majoritairement « lourds » implique une charge financière supérieure et un temps d'élevage plus long, compensés par une meilleure valorisation à la vente que pour des agneaux légers.

La mise en place du projet « agnelles » nécessitera de prendre en compte les différentes races choisies par les éleveurs, ainsi que le profil des béliers qui sailliront les agnelles pour permettre de répondre aux attentes de chacun. Voyons ce que révèle la conduite de reproduction des cheptels.

2.2. Des résultats techniques de reproduction à faire progresser

Tous les éleveurs font la lutte naturelle sur les brebis et agnelles. Un seul éleveur pratique en complément des IA sur quelques brebis, afin de sélectionner quelques agneaux pour être de futurs béliers. 7 éleveurs sur les 8 font un flushing sur leurs brebis, béliers et agnelles de renouvellement, pour bien les préparer à la lutte. Les éleveurs font en moyenne 1 agnelage/brebis/an, excepté pour 2 éleveurs qui pratique la méthode « accélérée » (1,2 agnelage/brebis).

En moyenne, les éleveurs ont 2 à 4 périodes de lutte réparties sur l'année, avec une majorité de luttes d'Avril à juin et d'octobre à décembre. Concernant les résultats techniques issus de la reproduction des cheptels, les éleveurs se situent dans la moyenne à quelques exceptions près pour la fertilité. Un seul éleveur a des résultats de fertilité faibles sur les brebis, ce qui s'expliquerait par une mauvaise préparation des brebis à lutte, qui de plus sont conduite en accélérée.

Concernant les taux de mortalité des agneaux, anormalement élevés pour la moitié des éleveurs (4/8), ils s'expliqueraient avant tout par des problèmes sanitaires (chargement élevé pour les agnelages en bergerie, prédation pour les agnelages au pâturage, cas de border disease,...). 2 éleveurs souhaiteraient augmenter leur taux de renouvellement, en passant de 15 à 20 % pour l'un et de 20 à 25 % pour l'autre.

Que révèlent les résultats de reproduction des troupeaux des éleveurs ? Les éleveurs enquêtés cherchent à répartir les ventes d'agneaux sur l'année, ce qui est notamment permis par l'utilisation de races rustiques qui se dessaisonnent facilement (CDL, F1 46 et castillonnaises) et l'étalement des luttes sur l'année. Les agneaux peuvent alors être vendus aux périodes où l'offre est moindre (meilleur prix de vente). Une vente d'agneaux plusieurs fois dans l'année permet aussi aux éleveurs d'avoir des rentrées d'argent plus régulières, ce qui peut faciliter la gestion économique de l'exploitation. Deux éleveurs ont du mal à avoir un bon taux de réussite de la lutte sur leurs agnelles. Pour l'un ça s'expliquerait par une mise en lutte des agnelles à une période défavorable (avril), avec l'utilisation d'une race qui se dessaisonne difficilement. Pour le second qui dessaisonne aussi ses agnelles (lutte en mai), il s'avèrerait que les agnelles seraient peut-être un peu trop grasses au moment de la lutte.

Par conséquent, un objectif essentiel du projet « agnelles » est de pouvoir assurer des résultats de lutte les plus satisfaisants possible. Pour cela, nous verrons prochainement quels sont les critères de reproduction à prendre en compte. Qu'en est-il de la gestion de l'alimentation du cheptel, par les éleveurs ?

2.3. Une meilleure prise en compte du pâturage dans l'alimentation du troupeau

L'alimentation du cheptel représente une réelle charge pour les éleveurs. Faut de pouvoir produire beaucoup de céréales, ils sont tous amenés à devoir acheter du concentré, pour satisfaire les besoins des animaux. Certains ne sont pas autonomes en fourrage non plus.

Comme nous le verrons plus loin, l'association « Transhumance en Quercy » permet aux éleveurs de faire des économies sur l'achat de concentré et d'augmenter les ressources fourragères et diminuer le chargement sur les surfaces. Certains cherchent à augmenter leurs surfaces fourragères, notamment par la réouverture des milieux, qui tendent à se refermer en l'absence d'une pression pastorale suffisante.

Le pâturage se révèle une nécessité dans la conduite d'élevage de tous les exploitants. Il permet d'offrir aux animaux une alimentation variée et équilibrée, à moindre coût. De plus, il permet d'entretenir les milieux, en luttant contre l'embroussaillage, source d'incendies en périodes de sécheresse. Toutefois, le pâturage nécessite le respect de certaines règles, pour être correctement conduit.

Il faut veiller à couvrir le besoin alimentaire des animaux qui pâturent et assurer le maintien d'un certain faciès de végétation. Il n'y a pas que des conditions alimentaires à assurer. Le pâturage est source de parasitisme, surtout lorsque le temps est humide, nécessitant un bon suivi de l'état sanitaire des troupeaux. Du point de vue des agnelles, il faudra d'autant plus veiller sur ce point, qu'elles sont plus sensibles que les adultes. Les traitements sanitaires devront être adaptés pour leur permettre d'acquérir une immunité.

2.4. Une reconnaissance du protocole sanitaire pour de meilleurs résultats techniques

D'une manière générale, les éleveurs sont sur le même protocole sanitaire, mais ne font pas tous les traitements systématiquement. Ainsi, ils effectuent tous le parage de leur animaux, plus ou moins régulièrement ; ils réalisent la tonte eux-mêmes ou en payant quelqu'un (1,50 €/brebis) ; et des coprologies pour pouvoir ajuster les traitements anti-parasitaires (sauf pour deux éleveurs).

Par ailleurs, dans le cadre du mélange des troupeaux, ils sont soumis à un protocole sanitaire, qu'ils ont validé avec le vétérinaire, le GDS et la DDCSPP (Cf. : Annexe 5).

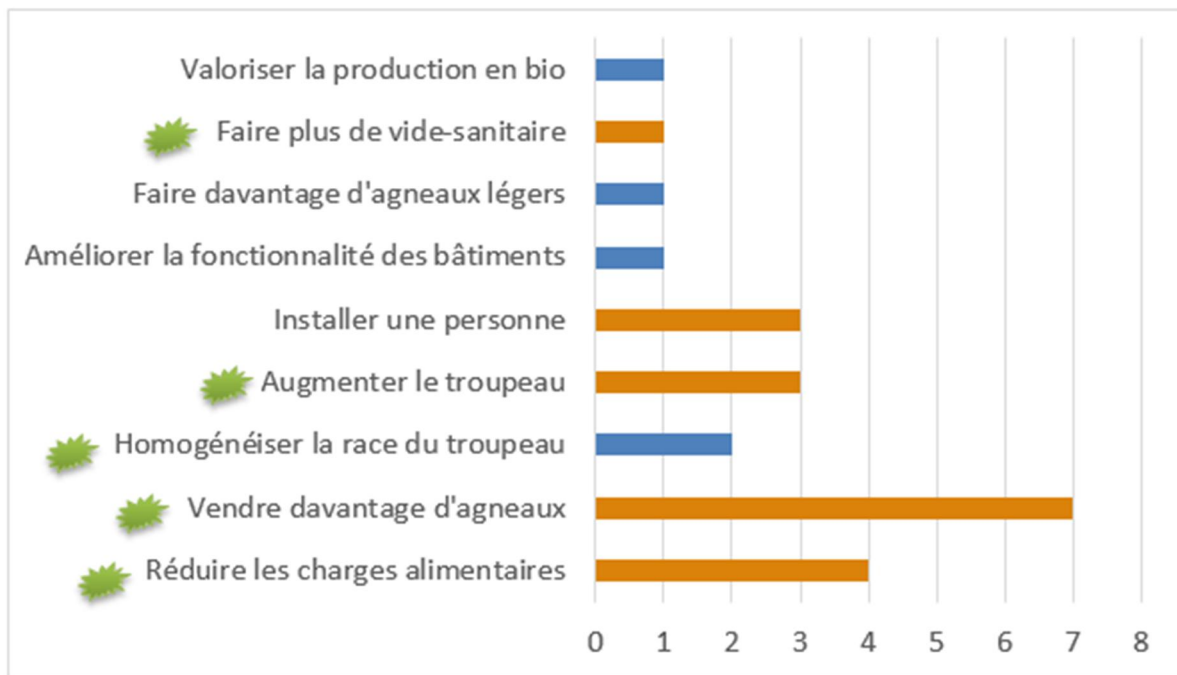
Concernant les traitements anti-parasitaires, ils alternent entre différents vermifuges pour limiter la résistance des parasites : hapadex, supaverm, oramec...suivant les saisons. L'injection de cydectine LA 2% contre les strongles est obligatoire pour les luttés en estive au sein du troupeau collectif de l'association, mais un éleveur ne la fait pas systématiquement. Les temps de vides sanitaires dans les bâtiments sont insuffisants pour la majorité des éleveurs (6/8). Ils peuvent être à l'origine de maladies voire de mortalité des animaux, ce qui se répercute sur le revenu.

Concernant le problème du piétin, qui s'avère être un fléau dans toutes les exploitations, 5 éleveurs font le vaccin footvax, 5 du pédiluve, 5 des antibiotiques. 2 éleveurs pratiquent l'ensemble des traitements, 2 se contentent du pédiluve et des antibiotiques.

Le vaccin Mucosiffa contre la Border disease est fait par la majorité des éleveurs 6/8. Le vaccin Ovilis chlamydia contre la Chlamydie est obligatoire pour les luttés en estive, mais plus efficace quand il est fait sur les agnelles. Pour optimiser l'efficacité du vaccin et minimiser les coûts, il a été décidé par les éleveurs et les techniciens de passer par une phase intermédiaire, en mettant en œuvre le protocole sur les agnelles. De ce fait, les troupeaux seront indemnes de la chlamydie d'ici 5 ans. 7 éleveurs sur 8 se sont engagés.

La gestion sanitaire des troupeaux est une réelle charge pour les éleveurs, en termes de temps et d'argent. Les animaux qui sont choisis pour partir en estive doivent être indemnes de toute maladie. Il s'avère que ce n'est pas toujours le cas. Les éleveurs souhaitent limiter les charges sanitaires et ajuster l'efficacité des traitements aux problèmes rencontrés. Ainsi certains testent des méthodes alternatives, telles que l'homéopathie, la phytothérapie,...

La gestion sanitaire des agnelles dans le cadre du projet devra clairement être définie, pour ne pas risquer de dégrader l'état de ces jeunes animaux, qui représentent l'avenir des exploitations. D'une manière générale, les éleveurs conduisent-ils leurs agnelles de renouvellement de la même façon ?



Source : Enquêtes

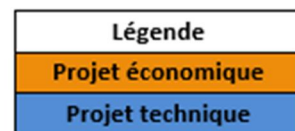


Figure 7 : Projets professionnels des éleveurs enquêtés

3. Une conduite des agnelles de renouvellement diversifiée

La réussite du projet « agnelles » nécessite en amont de mieux connaître la conduite des agnelles des éleveurs, afin de tenir compte de ce qu'ils font et de pouvoir les accompagner dans la mise en œuvre d'un protocole collectif, ce qui facilitera leur adhésion.

Comme le montre l'Annexe 6, on constate :

- Des similitudes concernant l'âge moyen du sevrage des agnelles (3-4 mois), l'âge à la mise à la reproduction à 13 mois. Généralement, les agnelles naissent en bergerie et reçoivent de la complémentation jusqu'à l'agnelage, à raison de 400-500 g/agnelle/jour.
- Des divergences, concernant les périodes de lutte, l'âge à la mise à l'herbe (de 6 à 17 mois) et les choix des animaux pour le renouvellement (3 sont en autorenouvellement et 4 achètent les agnelles).

Un schéma-type de conduite d'élevage des agnelles chez les éleveurs est présenté en Annexe 7. Il serait souhaitable, pour que le projet collectif fonctionne, d'harmoniser la conduite, afin d'obtenir de meilleurs résultats de reproduction que ce qu'ils ont sur leur exploitation.

II. L'engagement en collectif : un point de vue convergent des éleveurs

Avant d'aborder la faisabilité du projet « agnelles », il est nécessaire de connaître l'avis des éleveurs sur leur engagement dans le collectif. Quels sont leurs projets professionnels ? Quels sont les points positifs et ceux à améliorer, selon eux, par rapport au fonctionnement de l'association ?

Ainsi, nous saurons dans quel contexte associatif le projet s'inscrit.

1. Des projets professionnels qui concordent avec le projet « agnelles »

Dans le cadre du développement de leur exploitation, tous les éleveurs ont des projets professionnels.

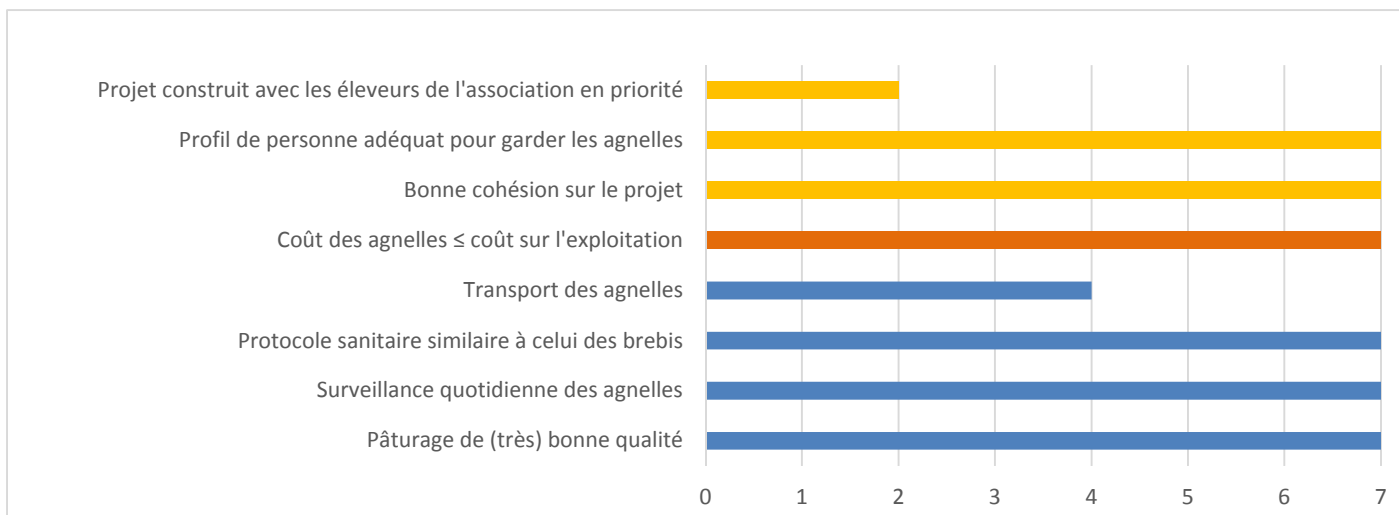
Il s'agit principalement de (Cf. : Figure 7) :

- Vendre d'avantage d'agneaux (7 éleveurs)
- Réduire les charges alimentaires (4 éleveurs)
- Augmenter leur troupeau (3 éleveurs)
- Homogénéiser la race du troupeau (2 éleveurs)
- Faire plus de vide sanitaire dans la bergerie (1 éleveur)

Ces cinq projets peuvent directement être mis en concordance avec le projet « agnelles ». En effet, ne plus avoir les agnelles leur libèrera de la place en bergerie/au pâturage, ce qui pourra leur permettre de réduire leurs charges alimentaires (en particulier pour un éleveur qui ne peut pas sortir ses agnelles au pâturage avant leur première mise-bas) ou d'avoir plus de brebis et par conséquent produire plus d'agneaux. La place libérée en bergerie pourrait également permettre de faire ou de prolonger les vides sanitaires. Pour les éleveurs souhaitant se spécialiser sur une race, le projet devrait leur permettre d'y arriver plus facilement, à travers la conduite des agnelles en troupeau collectif.

On peut également souligner que pour 3 éleveurs, la diminution de la charge de travail s'envisagerait à travers l'installation d'une personne sur leur exploitation. En considérant une amélioration technique engendrant un meilleur revenu, le projet « agnelles » devrait pouvoir faciliter la création d'une main d'œuvre sur leur exploitation (augmentation du troupeau, surface complémentaire, mutualisation du travail,...). Par conséquent, nous pouvons considérer que le projet « agnelles » s'inscrit dans le développement des exploitations, en permettant aux éleveurs de pouvoir concrétiser la plupart des projets qu'ils ont actuellement. Que pensent-ils donc concrètement de la mise en place de ce projet ?

Sur les huit éleveurs enquêtés, un éleveur n'a pas été intéressé par le projet. L'analyse des résultats d'enquêtes qui suit a donc été établie à partir des propos de 7 éleveurs.



Source : Enquêtes

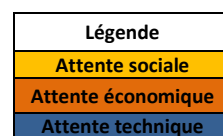


Figure 8 : Attentes des éleveurs sur la mise en place du projet

2. Des attentes sans grande surprise

Transhumance en Quercy réunit aujourd'hui des éleveurs qui se réjouissent d'en faire partie. Elle leur permet de passer des moments de convivialité qui les sortent de leur exploitation et pour la plupart d'assurer un niveau de production viable.

Il y a une volonté de progresser techniquement, d'augmenter la période de pâturage en hiver et d'améliorer l'organisation du travail entre éleveurs et en lien avec les bergers. Pour toutes ces raisons, l'association « mérite » de se développer. Les éleveurs, qui sont à la base de son fonctionnement, espèrent des améliorations. Dans ce contexte, le projet « agnelles » qui doit aller dans le sens d'un développement positif de l'association, prend toute son importance. Quelles seraient donc leurs attentes vis-à-vis de ce projet ?

D'un point de vue technique, les éleveurs ont avant tout soulevé la question du site de pâturage (Cf. : Figure 8). En effet, c'est le premier point à définir pour envisager la mise à l'herbe des agnelles en troupeau collectif. Ou sera le site de pâturage ? Quelle surface faudra-t-il ?

Les éleveurs s'attendent à une qualité de la ressource pastorale qui pourra couvrir les besoins des agnelles, alors en pleine croissance.

Les agnelles représentent l'avenir des exploitations, en étant les futures mères des agneaux qui seront la source de revenu des éleveurs. Pour cette raison, elles exigent d'être élevées dans les meilleures conditions possibles. Ces conditions ne sont pas seulement matérielles, il s'agit avant tout d'une surveillance quotidienne de leur croissance et développement. Pour cela, les éleveurs s'attendent à ce que la personne en charge de les garder vienne tous les jours prendre soin d'elles.

A propos de la gestion sanitaire des agnelles, les éleveurs n'ont pas d'exigence particulières. Le protocole serait le même que pour les brebis qui partent en estive (Cf. : Annexe 5). Tel que le protocole l'indique, il s'agirait de s'assurer que les animaux sont à jour des prophylaxies, aptes à pâturer (en état, les pieds parés), déparasités, vaccinés et complémentés en oligos et vitamines avant le départ en estive (pour assurer le bon déroulement de la lutte et l'efficacité des vaccins).

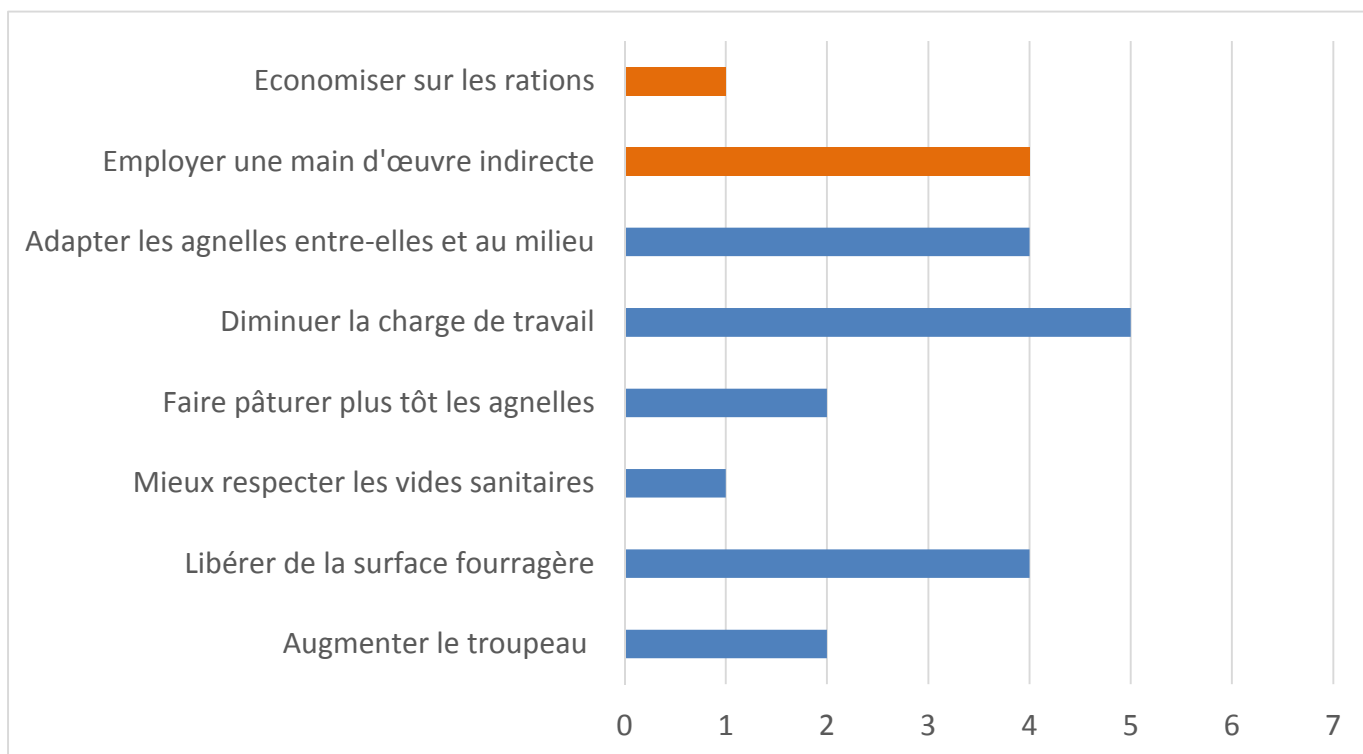
Le quatrième point soulevé par les éleveurs concerne le transport des agnelles. En effet, la plupart des déplacements de brebis se font à pieds, parce qu'ils sont possibles, comme dans le cadre des deux transhumances annuelles accompagnées par le public. Les brebis sont sociabilisées et ont l'habitude de marcher. Mais s'agissant d'animaux jeunes qui ne seront pas encore très habitués à l'homme et qui auront tendance à se disperser facilement, il apparaît nécessaire pour tous les éleveurs de pouvoir amener les agnelles par camions jusqu'au pâturage et si nécessaire, d'un pâturage à un autre, dans le cas où les parcs ne seraient pas côte à côte.

D'un point de vue économique, une seule attente est ressortie. A l'unanimité, le coût des agnelles élevées en troupeau collectif ne devra pas être supérieur à leur coût d'élevage sur l'exploitation. Cette condition n'est pas surprenante, mais pour pouvoir y répondre, il sera nécessaire de savoir à combien revient le coût de vieillissement des agnelles sur chaque exploitation, afin de faire correspondre un coût similaire, voire inférieure pour les éleveurs.

Trois **attentes sociales** sont ressorties à travers les enquêtes :

- La recherche d'une bonne cohésion sur le projet entre les différents acteurs de la filière. Pour cela, il sera nécessaire de valider un cahier des charges validé par les parties prenantes
- Le profil de la personne chargée de garder les agnelles devra être adapté. Cette personne devra être un minimum expérimentée sur la conduite des agnelles au pâturage. Pour aller plus loin, le profil idéal selon les éleveurs serait : un éleveur retraité, qui a des surfaces et des bâtiments disponibles sur place et pour qui ce projet serait un complément de revenu.
- Le projet doit être construit en priorité avec les éleveurs adhérents de l'association

Les attentes des éleveurs d'un point de vue technique, économique et social ne sont pas surprenantes. Le(s) site(s) de pâturage devra (-ont) être clairement défini(s) pour répondre aux besoins des agnelles, qui seront alors transportées pour y être amenées.



Source : Enquêtes

Légende	
	Intérêt économique
	Intérêt technique

Figure 9 : Intérêts du projet perçus par les éleveurs

Comme pour les brebis, leur état sanitaire devra leur permettre de pouvoir être regroupées au sein d'un troupeau collectif, en limitant au maximum la transmission de toute maladie. Une surveillance quotidienne du troupeau par une personne expérimentée devra être assurée, surtout que les agnelles nécessitent plus d'attention que les brebis, au vue de leur état physiologique. Pour que le projet soit rentable, il devra forcément être attractif d'un point de vue économique, en limitant au maximum le coût d'élevage des agnelles. Si ce coût est supérieur au coût de revient sur l'exploitation, aucun éleveur ne s'engagera dans le projet. Pour que celui-ci soit durable, tous les acteurs concernés par le projet devront se mettre d'accord sur les engagements de chacun. Enfin, il est compréhensif que les éleveurs souhaitent déjà voir ce qu'il est possible de faire avec leurs agnelles, avant de rechercher d'autres éleveurs, qui seraient susceptible de rajouter des brebis dans les troupeaux, déjà bien chargés.

Si l'on rentre un peu plus dans les détails, quels seraient concrètement les intérêts que pourraient voir les éleveurs, à la mise en place de ce projet ?

3. Concrètement, le projet intéresse les éleveurs

Lorsque l'idée de ce projet a été soumise aux éleveurs, par le président de l'association lors d'une réunion avec l'ADEFPAT l'automne dernier, ils ont fait part de leur accord, pour essayer de le mettre en place.

Comme le montre la Figure 9, le premier intérêt du projet perçu par les éleveurs est de pouvoir diminuer leur charge de travail, en n'ayant plus les agnelles chez eux. Le temps dégagé leur permettrait alors de se consacrer à d'autres activités, qu'elles soient d'ordre économique (production secondaire,...) ou social (vie de famille,...).⁴ éleveurs considèreraient que l'élevage des agnelles en troupeau collectif reviendrait à employer une « main d'œuvre indirecte sur l'exploitation ».

Un troisième intérêt part du principe que les agnelles seraient amenées à se retrouver plus tard sur les estives. Les regrouper dès leur plus jeune âge leur permettrait alors d'apprendre à se connaître, de découvrir les milieux sur lesquels elles pâtureraient et d'acquérir une défense immunitaire « commune ». Elles seraient alors mieux préparées pour les futurs déplacements en troupeau collectif.

On retrouve ensuite l'intérêt de libérer de la surface fourragère, pour les 6 éleveurs qui sortent tôt leurs agnelles. Ainsi, ils pourraient faire plus de foin ou mieux gérer le pâturage des brebis, en les mettant à la place des agnelles.

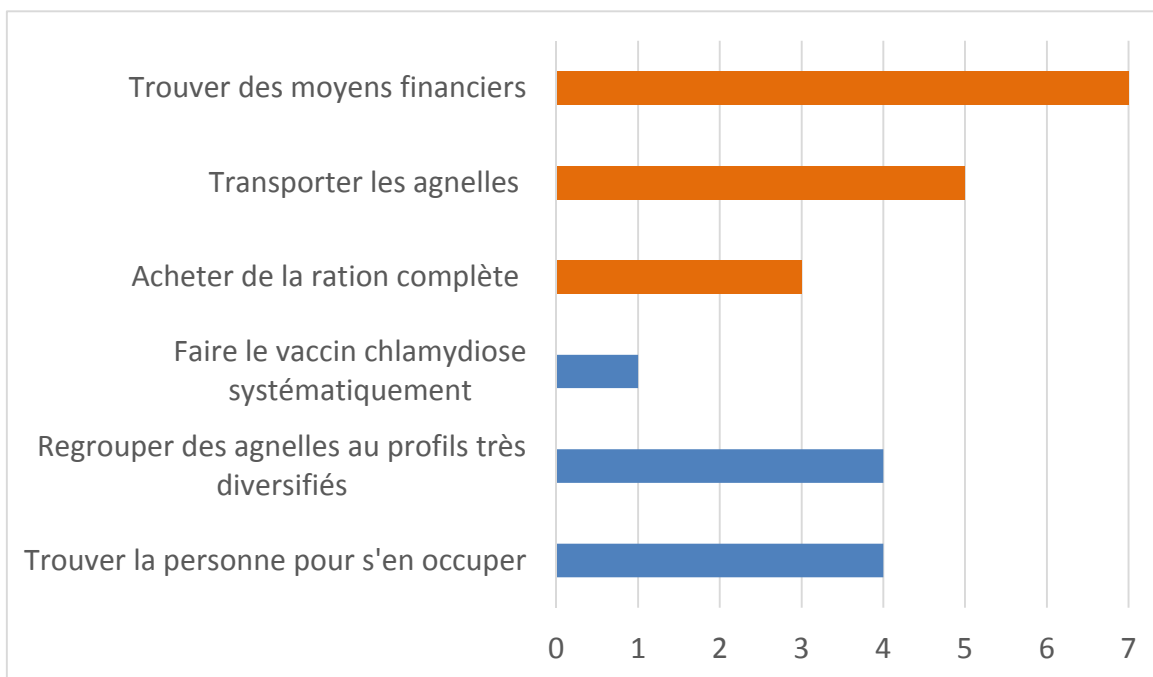
Pour les deux autres qui n'ont pas assez de surface pour faire pâturer leurs agnelles, ce projet leur permettrait de libérer de la place en bergerie et de favoriser un meilleur développement de la panse des agnelles. Ce dernier avantage a plusieurs répercussions positives sur la santé des agnelles et le revenu des éleveurs :

- Croissance des agnelles sans excédent de dépôt de gras (meilleure fertilité et production laitière)
- Développement d'une population bactérienne cellulosique, qui leur permettra de mieux assimiler et valoriser la ressource herbagère (agnelles mieux conformée donc susceptible d'être plus productive)
- Qualités laitières à venir supérieures (futurs agneaux mieux conformés)

2 éleveurs qui envisagent d'augmenter leur troupeau, conçoivent plus facilement d'y arriver, en l'absence des agnelles sur leur exploitation, du fait de la place libérée.

Pour un éleveur qui ne peut pas faire pâturer ses agnelles avant leur première mise-bas, ce projet serait un réel avantage pour économiser de la ration. Ce même éleveur pense alors que sans les agnelles, il pourrait mieux respecter les vides sanitaires en bergerie.

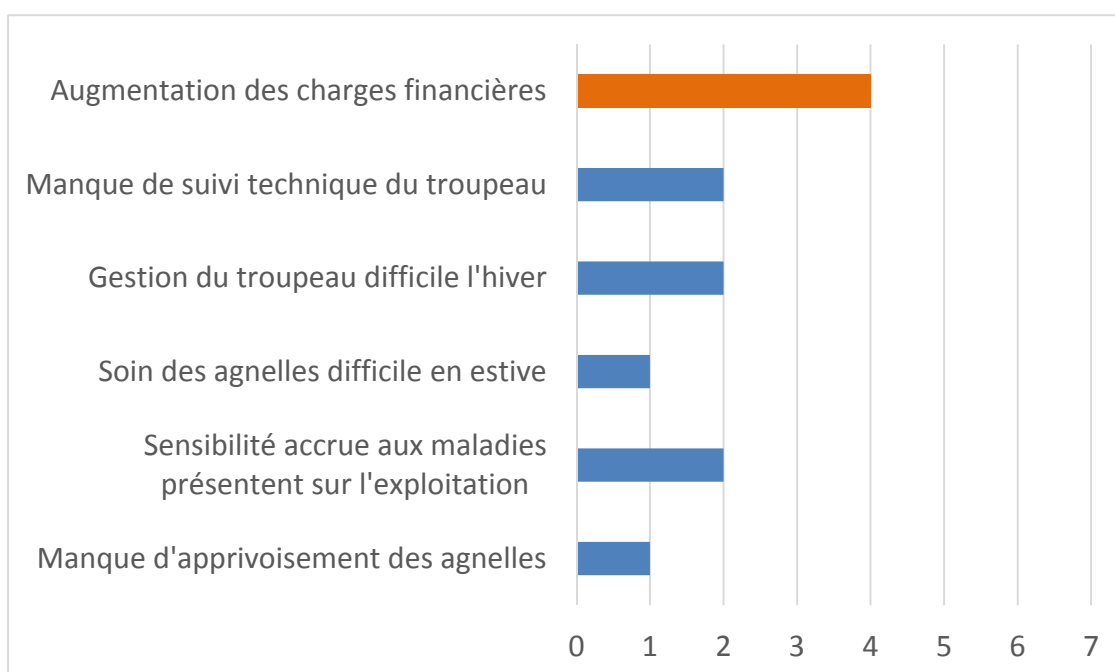
Il est encourageant de voir que les éleveurs s'intéressent concrètement à la mise en place de ce projet. Que leurs intérêts soient techniques ou économiques, ils concordent avec une meilleure gestion et rentabilité des exploitations, en diminuant la charge de travail. Pour étudier la faisabilité du projet, il faut aussi considérer les contraintes perçues, qui pourraient les dissuader de s'engager. Quelles sont-elles ?



Source : Enquêtes

Légende
Contrainte économique
Contrainte technique

Figure 10 : Contraintes du projet perçues par les éleveurs



Source : Enquêtes

Légende
Crainte économique
Crainte technique

Figure 11 : Craintes sur le projet perçues par les éleveurs

4. Les contraintes du projet sont surtout d'ordre économique

Il est compréhensible que pour faciliter l'adhésion des éleveurs au projet, il faudra qu'il soit économiquement intéressant. Comme le montre la Figure 10, ils sont pessimistes sur certains points.

Le financement : Tout projet nécessite une source de financement, pour se mettre en place et être économiquement viable. D'où pourraient venir cet argent ? Les éleveurs pensent qu'il sera difficile de le trouver, parce qu'il est devenu plus compliqué d'en percevoir.

Le transport des agnelles s'avère également être une contrainte pour les éleveurs. Cette contrainte est aussi bien technique qu'économique. Ils ne savent pas encore comment ils déplaceront leurs agnelles, mais le coût du transport est forcément perçu comme une charge supplémentaire qu'il faudra couvrir.

Le gardiennage : Il faudra trouver la personne adéquate qui pourra garder ce troupeau d'agnelles. Cette tâche est perçue comme une contrainte pour eux. En effet, il faudra trouver une personne supplémentaire qui doit répondre à leurs attentes.

La complémentation au pâturage : Une autre contrainte est l'apport de concentré pour les agnelles au pâturage. Cet apport ne s'effectue pas pour les brebis en estive. Ce sera donc un coût supplémentaire à assumer, qui semble inévitable pour les éleveurs. 3 d'entre-eux pensent même qu'il faudrait acheter de la ration complète pour répondre au mieux au besoin des agnelles, ce qui sera plus chère qu'une autre ration, de moindre qualité.

La gestion sanitaire : Un éleveur considère comme une contrainte le vaccin contre la chlamydie, qu'il pense devoir être amené à faire systématiquement s'il s'engage dans le projet.

La diversité des races : En considérant la grande disparité de races et de conduite des agnelles (périodes d'achats, âge à la mise à l'herbe, à la lutte,...), 4 éleveurs perçoivent comme réellement compliquée la mise en place de ce projet. Comment regrouper des agnelles au profil si diversifiés ?

Pour conclure sur les contraintes perçues par les éleveurs, nous pouvons dire qu'elles sont surtout d'ordre économique. Ce projet nécessitera de bien décortiquer tous les points évoqués ci-dessus, afin d'établir un cahier des charges technique opérationnel. Inévitablement, comme tous les projets, il sera nécessaire de trouver une source de financement pour l'accompagner.

Il faut distinguer les contraintes perçues par les éleveurs, des craintes qu'ils peuvent ressentir, qui font davantage référence à des inquiétudes. Qu'appréhendent-ils ?

5. Les craintes ressenties sont davantage techniques

Si les contraintes perçues par les éleveurs sont surtout d'ordre économique, les craintes qu'ils ressentent font davantage référence à la conduite technique des agnelles au pâturage (Cf. : Figure 11).

Ainsi, les quelques inquiétudes émises par les éleveurs sont :

- Le manque de suivi technique du troupeau, d'où l'importance accordée à la personne qui sera chargée de le garder
- La gestion du troupeau plus difficile l'hiver, avec la crainte du manque d'herbe
- Une sensibilité accrue aux maladies présentes sur l'exploitation, par un manque d'immunité des agnelles à leur retour du pâturage
- Le soin des agnelles en estive, qui serait plus difficile que pour les brebis, selon un éleveur
- Un manque d'apprivoisement des agnelles au pâturage, lié à une présence humaine insuffisante

Une seule crainte économique, mise en avant, serait le coût du projet, imaginé comme trop élevé par 4 éleveurs, pour être viable.

Ces craintes, avant tout techniques, devraient pouvoir se dissiper, si le projet se met concrètement en place. Avant de voir l'avis et les recommandations des techniciens sur ce projet, voyons ce que pensent les deux bergers de l'association, qui sont tous les jours sur le terrain au sein des troupeaux collectifs.

III. L'avis des bergers : des arguments à l'interface entre les éleveurs et les techniciens

Les éleveurs et les techniciens n'ont pas la même approche que les bergers, sur les aspects positifs et négatifs du fonctionnement des troupeaux collectifs. En effet, les éleveurs vivent « de loin » le pâturage en estive de leurs brebis et les techniciens davantage, puisqu'ils n'y sont pas (hormis le vétérinaire référent). Ainsi, les bergers sont au cœur du concept « collectif », en assurant le bon déroulement du pâturage des brebis de l'ensemble des éleveurs. Pour cela, bien qu'ils n'aient pas l'habitude de garder des agnelles, il est intéressant de prendre en compte leurs remarques, basées sur des faits « concrets ».

Le type de pâturage : il devra être à la fois de bonne qualité et légèrement embroussaillé, pour éduquer les agnelles (bonne prairie de fauche). Bien qu'ils soient tous les jours sur le terrain, les bergers n'ont pas connaissance d'un lieu où les agnelles pourraient pâturer. Sur les AFP de Luzech et du Mont Saint Cyr ce ne serait pas adapté, car trop ligneux notamment. L'association devra trouver des surfaces disponibles, qui ne seront pas pâturées par les brebis et assurer une bonne articulation entre le pâturage des agnelles et les autres transhumances. Les meilleures prairies seront à réserver pour les périodes avant le regroupement des agnelles et avant la lutte. Sans plus d'informations sur le projet, la surface de pâturage est dure à évaluer pour eux, il faudrait peut-être 100 ha, pour 500 agnelles d'après un des deux bergers. Pour conduire les agnelles, compter 2-3 brebis meneuses/lot d'agnelles. Bien sûr il faudra prévoir leur transport pour les déplacer.

Le type de clôture : Le projet pourra permettre aux agnelles de se connaître et d'être bien éduquées à la clôture électrique, car tous les éleveurs ne font pas leur éducation à celle-ci. Ce qui se remarque au sein du troupeau collectif par la suite. La pose et dépose de clôture mobile électrique monopolise beaucoup de temps de travail. Le recours à un quad, par exemple, pourrait faciliter cette tâche. Pour garder les agnelles, il faudrait du bon matériel. Les deux bergers seraient d'avis que les clôtures soient fixes, au moins pour constituer un parc de « décharge ». Ce type de clôture permettrait alors d'économiser sur la main d'œuvre.

Le gardiennage : Pour un des bergers, il faudra prévoir une personne à temps plein, mais pour le second, une personne ne suffira pas, au vue de la gestion plus contraignante des agnelles et du remplacement de la personne à prévoir. Par rapport aux brebis, les agnelles seront plus prenante en temps à cause de leur « troubles » du comportement et de la nécessité qu'il y aura à les compléter quotidiennement.

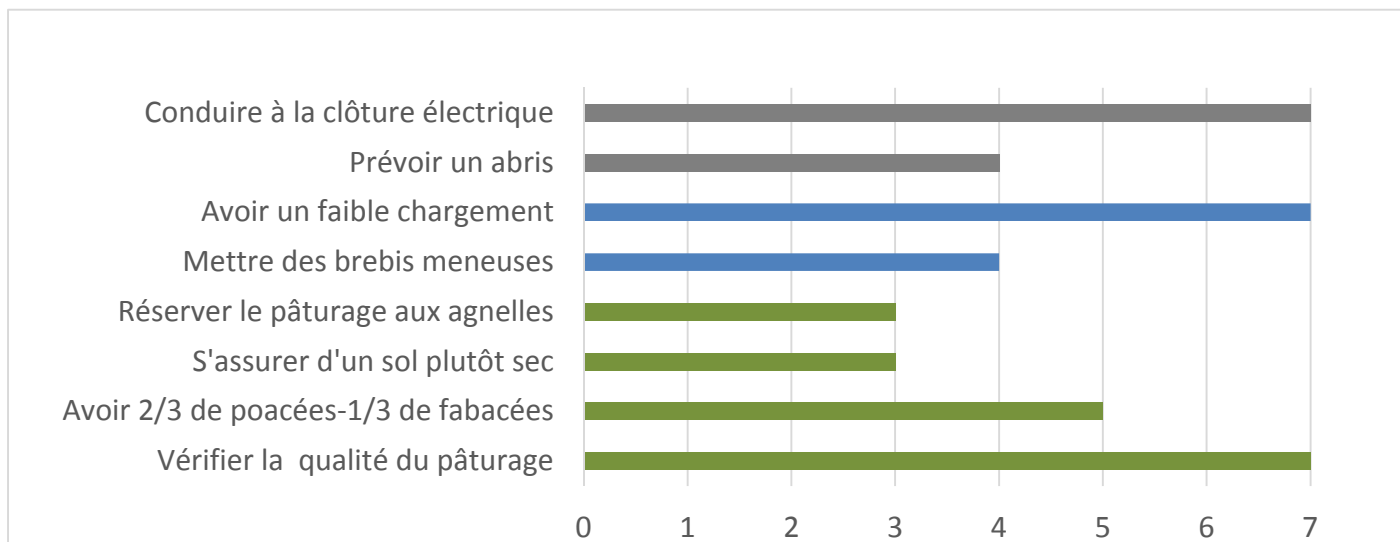
Le bâtiment : Un minimum de bâtiment sera nécessaire pour soigner et isoler les agnelles si besoin. Par exemple, un tunnel de 10 m pourrait suffire.

Conduite de l'alimentation : La complémentation au pâturage est indispensable. Pour un berger, le plus simple serait de l'aliment « tout fait », distribué à l'aube. Il faudra aussi prévoir le foin, surtout pour l'hiver. Un mois avant la lutte, un flushing des agnelles sera nécessaire (500 g/agnelle/j).

Conduite de la reproduction : Pour les deux bergers, il serait préférable de faire des luttes naturelles sur les agnelles. L'effet bélier (bélier vasectomisé), 15 jours avant la lutte pourrait être efficace. Il n'y aurait pas besoin de les acheter, l'association les possède déjà. Les béliers devront être bien préparés pour la lutte, mais pas trop engraisés, pour qu'ils maintiennent efficacement leur activité. Il sera souhaitable de les regrouper avant de les mettre avec les agnelles, pour qu'ils se connaissent et acquièrent un microbisme commun.

Profil des béliers : Il serait préférable que les béliers soient rustiques et de petite taille, pour être vigoureux et pas trop lourds, tels que le BMC, le Noir du Velay et le Clun Forest. Un compromis pourrait être de mettre des béliers viande au début de la lutte et finir avec du rustique. Pour assurer de bons résultats de lutte, il peut être envisageable de trier tous les mois les béliers qui doivent sortir. L'idée du troupeau collectif de béliers propre à l'association est intéressante, ça s'est déjà fait ailleurs.

Gestion sanitaire : Il faudra faire attention à l'état des pieds surtout, aussi bien pour agnelles que les béliers, en maîtrisant les vagues d'attaques (temps humide,...) par traitement au pédiluve. Une solution, certes un peu « drastique », serait de refuser les animaux pour le troupeau collectif, s'ils sont suspects de piétin.



Source : Enquêtes

Légende	
	Aménagement du pâturage
	Conduite des agnelles
	Type de pâturage

Figure 12 : Recommandations des techniciens sur la conduite d'élevage des agnelles au pâturage

Les problèmes de pieds ne sont pas propres au département, c'est un effet de sélection sur les races.

Il faudra également prévoir de faire le vaccin chlamydieuse sur les agnelles et pour les béliers, le traitement contre la piroplasmose éventuellement. Ceux-ci devront être aussi déparasités et indemnes de gale avant la lutte. Pour veiller sur la gestion sanitaire du troupeau, il pourrait être souhaitable que le vétérinaire passe une fois par mois.

Le montage financier du projet : La viabilité du projet paraît compliquée à atteindre pour les bergers. Car ils ne voient pas très bien comment les éleveurs pourront dégager de l'argent pour payer un, voire plusieurs personnes pour garder les agnelles. Selon eux, les aides, telle que la prim' à l'herbe ne suffiront pas. Pour supporter le coût de gardiennage, une idée qui se pratique en Bretagne pour des troupeaux collectifs, serait de faire cotiser les personnes (100 €,...), qui souhaiteraient bénéficier d'une part de la production.

C'est un projet intéressant, novateur, une bonne idée pour faire pâturer les espaces embroussaillés d'après les bergers. Il est certain que ça pourra dégager du temps de travail pour les éleveurs et contribuer à renforcer une certaine cohésion entre les membres de l'association, Mais il faudrait voir si c'est vraiment intéressant pour eux, au regard du fonctionnement de leur exploitation.

Avec l'absence des brebis et des béliers (avec l'idée de faire un troupeau à part), l'élevage des agnelles en troupeau collectif est perçu par un berger, comme un service supplémentaire de l'association, qui déconnecterait un peu plus les animaux des exploitations. C'est comme si l'association cherchait à faire une « grande ferme », loin des exploitations. Certes, ce projet dégagera du temps de travail pour les éleveurs, mais c'est étrange qu'ils souhaitent se décharger des agnelles, car il s'agit de leurs animaux de renouvellement, dont ils devraient vouloir prendre soin eux-mêmes.

Les deux bergers n'ont pas connaissance d'une démarche similaire de conduite des agnelles au pâturage. Selon-eux, il pourrait être intéressant de présenter les résultats de l'étude à d'autres acteurs de la filière (éleveurs qui font des transhumances, techniciens,...), mais avant, il serait préférable que l'association dépasse les premières difficultés, en expérimentant le projet, afin qu'il soit le plus pertinent possible.

Pour faire évoluer l'idée des troupeaux collectifs, il serait nécessaire de se pencher sur les problèmes sanitaires. Il ne faudrait pas faire systématiquement des vaccins, mais essayer d'obtenir des lots d'animaux plus homogènes et administrer davantage de vermifuges. Des pédiluves mobiles en estive pourraient être pratiques. Les transhumances, ce ne sont pas une tradition dans le Lot, pour que le projet aboutisse, il faudra motiver les locaux.

Les deux bergers sont curieux de voir si le projet pourra se concrétiser, parce qu'il leur paraît pour l'instant, compliqué à viabiliser. Une priorité sera de définir le(s) site(s) de pâturage. Par la suite, il faudra assurer une complémentation quotidienne des agnelles et veiller sur l'état sanitaire du cheptel. La lutte sera un moment décisif à ne pas compromettre, pour avoir de bons résultats. Que pensent les techniciens de ce projet ?

IV. Des recommandations mais un avis mitigé des techniciens sur le projet

Le projet « agnelles » a un caractère innovant et nécessite un itinéraire technique opérationnel, pour répondre aux besoins des éleveurs.

Ainsi, il est intéressant de prendre en considération les recommandations des techniciens, qui suivent la plupart des éleveurs enquêtés. Les techniciens ont un certain recul sur la conduite d'exploitation des éleveurs, ce qui peut permettre de relativiser sur les freins et leviers à la mise en place de ce projet (Cf. : Figure 12).

1. Recommandations sur la conduite des agnelles au pâturage

1) Un pâturage de qualité à adapter

Le projet « agnelles » concerne le regroupement de jeunes femelles en pleine croissance, qui seront les futures reproductrices de l'élevage. Partant de ce constat, elles doivent être élevées dans les meilleures conditions possibles. Avant d'être regroupées au sein du troupeau collectif pour la mise à l'herbe, tous les techniciens s'entendent pour dire qu'il serait préférable que les agnelles soient éduquées au pâturage, à la clôture électrique et en présence de brebis meneuses.

Cette démarche pourrait éviter les difficultés de contention des agnelles au sein du parc, mais imposeraient alors à tous les éleveurs d'effectuer cette éducation (parc de dressage, surveillance,...), y compris pour ceux qui envisageraient de ne pas faire passer leurs agnelles par l'exploitation, avant leur regroupement.

La surface du pâturage serait à adapter en fonction du nombre d'agnelles, de la qualité du pâturage et de la saison. Les techniciens ne connaissent pas tellement le profil des sites pâturés par les brebis de l'association, mais pour le peu d'entre-eux qui ont des à priori, les AFP de Luzech et du Mt St Cyr pourraient être potentiellement intéressants. Ils offrent une certaine ressource herbagère de qualité, sans être trop embroussaillés.

Les trois recommandations que tous les techniciens ont faites sont :

- La qualité de la ressource pastorale à considérer, pour répondre aux besoins des agnelles
- Une clôture électrique pour contenir les agnelles
- Un faible chargement

Pour décrire le profil-type de pâturage adéquat, la plupart des techniciens envisageraient 2/3 de graminées (poacées) pour 1/3 de légumineuses (fabacées) ; ainsi, la ration des jeunes pourrait être équilibrée.

Plus de la moitié des techniciens jugent indispensable la présence de brebis meneuses pour favoriser l'apprentissage des agnelles au pâturage.

Un abri pour regrouper ou isoler certaines agnelles semble indispensable pour la majorité des techniciens.

Pour limiter le parasitisme des agnelles, il serait nécessaire de réserver des sites de pâturage, où les brebis n'iraient pas.

Enfin, un sol de pâturage sec serait préférable, pour limiter le parasitisme et les problèmes de pieds.

2) Un apport de compléments à ne pas négliger

Il s'avère évident, pour l'ensemble des techniciens, de devoir calculer consciencieusement la ration à distribuer aux agnelles, pour qu'elle soit ajuster au mieux à leurs besoins. De plus, il faudrait choisir le même concentré pour toutes les agnelles et qu'il soit identique à celui qui leur auraient été donné avant leur regroupement. Cette recommandation nécessitera une entente entre l'ensemble des éleveurs qui font de l'auto-renouvellement, mais sera plus difficile à appliquer pour ceux qui les achètent. Surtout que la provenance des agnelles peut différer pour un même éleveur.

Deux autres conseils qui sont ressortis de toutes les enquêtes effectuées auprès des techniciens sont :

- La transition alimentaire de 3 semaines minimum, entre la sortie de bergerie et la mise au pâturage
- Un flushing des agnelles avant la lutte

La complémentation recommandée se base sur $\frac{3}{4}$ de céréales et $\frac{1}{4}$ de complément azoté. Selon 4 techniciens, une complémentation est nécessaire jusqu'à la lutte. Elle peut évoluer dans sa composition et sa quantité, mais ne doit pas cesser. D'un point de vue matériel, il faudra donc prévoir un râtelier pour le foin et des auges pour le concentré. Seul un technicien envisageait de pouvoir faire une distribution de concentré en bouchons. Cette forme de concentré à l'inconvénient de devoir régulièrement changer d'endroit l'apport, pour éviter la formation de boue.

3) Une gestion sanitaire cadrée

Tous les techniciens pensent qu'un point faible dans le fonctionnement de l'association « Transhumance en Quercy », est la gestion sanitaire des cheptels. Bien qu'un cahier des charges ait été rédigé, tous les éleveurs ne le respectent pas systématiquement. Cette négligence se fait ressentir en estive par des problèmes récurrents de boiteries notamment.

Les techniciens soulignent donc l'importance de respecter systématiquement les engagements décrits dans le cahier des charges, par tous les éleveurs.

Ainsi, un cahier des charges des engagements propre au projet « agnelles » devra être signé par l'ensemble des éleveurs. Les techniciens s'accordent sur une gestion sanitaire qui comprend :

- Le vaccin contre la chlamydie systématique
- Une coprologie avant la mise au pâturage et au moins une pendant (coprologie de contrôle)
- Des déparasitages fonction des résultats de coprologies

Pour une minorité de techniciens :

- Une prophylaxie standard
- Une validation en amont de l'état sanitaire des agnelles sur chaque exploitation, avant leur regroupement
- Une vigilance de l'état sanitaire des agnelles plus accrue sur celles qui sont conduites en auto-renouvellement

Le cahier des charges d'engagements ne stipulera pas seulement la conduite sanitaire des agnelles, mais aussi la conduite de la reproduction.

4) Des agnelles allotées pour une reproduction saisonnée

Le projet concerne un grand nombre d'agnelles qui proviennent de plusieurs éleveurs, ayant chacun une conduite d'élevage spécifique.

Partant de là, les techniciens pensent que des ajustements en termes de conduite de reproduction de ces agnelles sont nécessaires, pour répondre aux attentes de chaque acteur de la filière (réussite à la lutte, travail optimisé de la personne en charge de garder les agnelles,...) :

- Alloter les agnelles en fonction des races de béliers qui les sailliront
- Eviter le recours à des techniques de regroupement des chaleurs (mauvais résultats de fertilité sur agnelles, coût de reproduction supérieur,...).
- Pratiquer l'effet bélier : l'association ayant déjà des béliers vasectomisés, le coût de revient ne sera pas plus cher et cette pratique peut permettre d'améliorer un peu la fertilité des agnelles
- Planter de la mélovine sur les béliers : cette technique n'est pas trop coûteuse et peut également permettre d'améliorer les résultats de fertilité

Ainsi, en période de reproduction naturelle (automne), une technique de regroupement des chaleurs des agnelles ne serait pas très utile. En désaisonnement, l'effet bélier et les implants de mélovine sur les mâles peuvent être des moyens efficaces et peu onéreux.

2. Le coût d'élevage doit prendre en compte de nombreux paramètres

L'aspect économique du projet est décisif pour inciter les éleveurs à y adhérer. Si le coût d'élevage des agnelles en troupeau collectif est plus avantageux pour les éleveurs que de les élever sur leur exploitation, ils adhéreront plus facilement au projet.

Pour calculer ce coût, tout doit être pris en compte : le pâturage (location des parcelles,...), les clôtures, le gardiennage, la complémentation des agnelles, l'eau, la gestion sanitaire, le transport des animaux,...

Autant de points qui doivent être calculés précisément pour obtenir un coût d'élevage des agnelles le plus réaliste et économique possible. Il serait souhaitable de valider ce coût détaillé par l'ensemble des acteurs du projet.

Pour savoir si ce coût est intéressant pour les éleveurs, il faut savoir combien ça leur coûte sur leur exploitation. J'ai été surprise qu'aucun technicien ni éleveur n'ai pu me renseigner sur un coût moyen d'élevage des agnelles. Le seul chiffre que j'ai pu obtenir d'un technicien datait d'une expertise effectuée pendant la période tremblante ovine. Il était de 0,48 €/agnelle/jour. Comme tous les chiffres il est critiquable, surtout que je n'ai pas pu savoir à partir de quels données il avait été calculé et quels paramètres de modes de conduite.

Ce déficit d'informations fait ressortir un « manque » de données économiques. En effet, pour que leur production soit rentable, il serait pertinent qu'ils aient connaissance de toutes les charges qu'ils doivent couvrir. Si les techniciens ne cherchent pas à savoir ce coût, c'est qu'il s'avère effectivement difficile à calculer. En effet, il doit tenir compte d'un grand nombre de paramètres : temps de travail, alimentation, gestion sanitaire, gestion de la reproduction. Pour approcher le coût réel, il serait nécessaire qu'un éleveur prenne le temps de mettre à plat sa conduite d'élevage, dans le cadre d'un enregistrement quotidien de toutes les interventions sur une période définie avec le technicien.

Les techniciens sont pessimistes quant à la rentabilité du projet pour les éleveurs. Selon eux, le coût d'élevage des agnelles en troupeau collectif reviendrait plus cher que le coût sur l'exploitation, avec la charge financière qu'il y aura à couvrir pour payer le gardiennage. Pour l'un d'eux, ce gardiennage nécessiterait l'emploi d'un berger professionnel. Pour un autre, une seule personne ne suffira pas, ce qui aura inévitablement des répercussions sur le coût du projet.

Les techniciens n'ont pas connaissance d'une aide financière qui pourrait être mobilisée pour le projet. Il faudrait la créer. Les structures susceptibles de pouvoir monter un dossier de financement sont le Département, la Région, le Parc Naturel des Causses du Quercy,...

3. Un projet qui sera exportable quand il sera pertinent

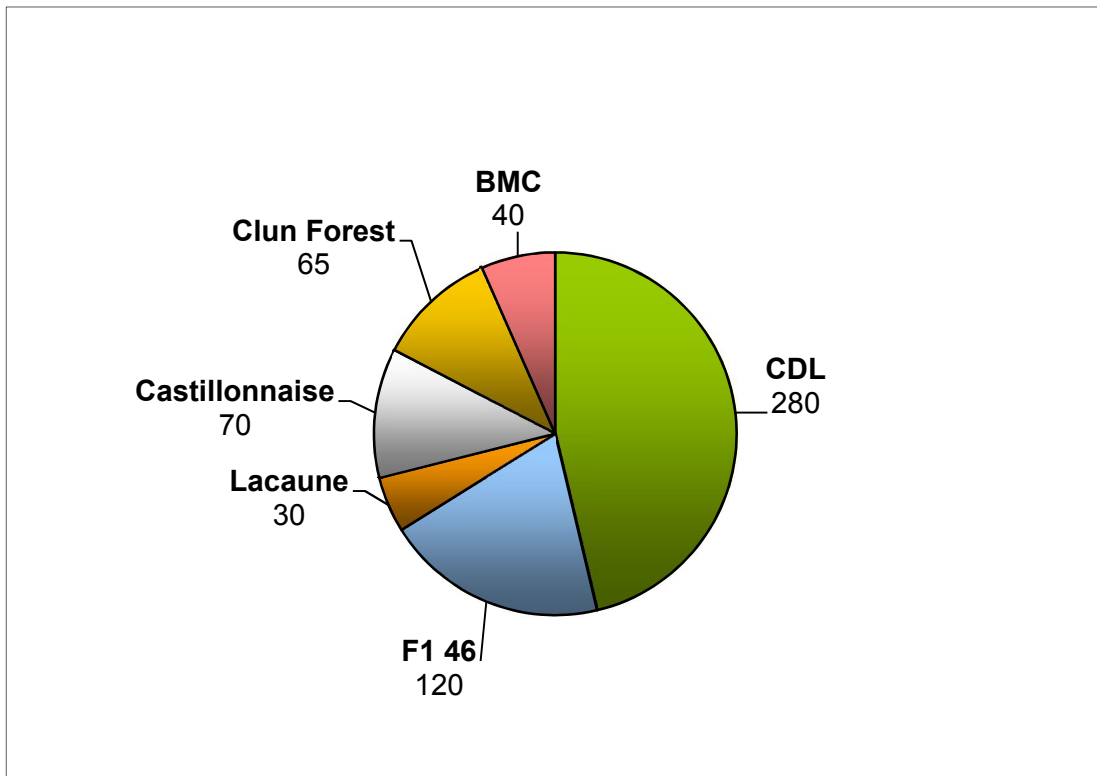
D'une manière générale, le projet est intéressant pour les techniciens, mais risque d'être (très) compliqué à mettre en place. Ce qui le rend intéressant, c'est d'une part son caractère innovant, d'autre part la possibilité d'avoir une production plus compétitive, à travers la mutualisation (coûts de production, main d'œuvre,...).

Deux freins rendent la mise en place de ce projet (très) difficile : estimation du coût du projet et la gestion sanitaire du cheptel. Sur ce point, les techniciens pensent que l'association devrait parvenir à améliorer son image. Pour eux, les éleveurs de l'association ne respectent pas assez les protocoles sanitaires. Ils ont l'habitude de mélanger leurs troupeaux, plus ou moins sains, qui ont fini par acquérir une certaine immunité commune. Les techniciens pensent qu'ils ne s'arrêteront pas sur des aspects sanitaires du troupeau d'agnelles, pour adhérer ou non au projet.

Mais pour des éleveurs hors-association, qui n'ont pas l'habitude de mélanger leurs troupeaux, le projet risque de leur paraître trop contraignant, sans l'assurance d'une indemnité de toute pathologie du troupeau collectif. Les techniciens pensent que le projet doit être plus abouti pour leur être présenté.

Pour faire évoluer l'idée des troupeaux collectifs, au sein de la filière ovine, ils pensent qu'il faut envisager une amélioration de la gestion sanitaire des troupeaux. En effet, dès qu'il y a des regroupements d'animaux, il y a systématiquement des pathologies qui ressortent. Les répercussions sont multiples : perte d'état des animaux, soins, résultats de reproduction décevants, frais supplémentaires,...

Au regard des conduites d'élevage des transhumants et des recommandations des techniciens, je propose deux schémas de conduite des agnelles en collectif. Quels peuvent être les choix techniques à faire ? Quelle serait l'organisation la plus réaliste à mettre en place ?



Source : Enquêtes

Figure 13 : Races et nombre d'agnelles identifiés pour la constitution du troupeau collectif

V. Propositions d'une conduite des agnelles et béliers en collectif

Au préalable de la présentation des schémas de conduite des agnelles au pâturage, il est nécessaire de déterminer les races et le nombre d'agnelles proposés par les éleveurs pour constituer le troupeau.

1. Une diversité de races d'agnelles à prendre en compte

Sur les 7 éleveurs susceptibles de mettre des agnelles dans le troupeau collectif, 6 les mettraient toutes. Un seul commencerait par mettre qu'une partie de son troupeau, pour voir si le projet le satisfait, avant de toutes les mettre éventuellement. Les autres éleveurs ont un raisonnement différent. Pour que le projet puisse justifier l'emploi d'une main d'œuvre, il faut un maximum d'agnelles et puisque ce projet a pour objectif de décharger les éleveurs, c'est bien pour qu'il ne reste pas d'agnelles à s'occuper sur l'exploitation.

Ainsi, en additionnant le nombre d'agnelles de chaque élevage, on arrive à 675 agnelles. C'est un nombre supérieur à celui qu'envisageait le président de l'association, pour constituer ce troupeau (à savoir entre 300 et 500 agnelles). Ce nombre élevé conforte l'idée d'étudier la faisabilité économique du projet.

Comme le montre la Figure 13, on retrouve une grande diversité de races à considérer. Il n'est pas envisageable d'exclure l'une ou l'autre de celles-ci, car elles font partie intégrante des élevages.

Lorsque l'on regarde la provenance des agnelles, on s'aperçoit que la moitié d'entre-elles proviennent de troupeaux sélectionnés (CDL, F1 46, Castillonnaises et Clun Forest). Cette provenance implique que les agnelles font partie d'un schéma de sélection rigoureusement établi. Elles sont plus chères à l'achat, donc exigent plus d'attention de la part de l'éleveur, pour veiller à leur garantir les meilleures conditions d'élevage possible. Partant de ce fait, ces agnelles doivent nécessairement être saillies par des béliers de qualité, qui répondent aux attentes des éleveurs (origine, race, conformation,...).

Ainsi, les agneaux pourront être vendus au meilleur prix.

Les CDL, Castillonnaises et Clun Forest sont conduites en races pures, donc les éleveurs mettent systématiquement des béliers de même race. Concernant les F1 46, le choix de la race des béliers par les éleveurs est plus souple, l'important étant que les agneaux soient issus d'un bélier de type viande, pour être mieux conformés à la boucherie.

Concernant les agnelles qui ne sont pas issues de troupeaux sélectionnés, à savoir des BMC, lacaunes et CDL, elles sont moins chères à l'achat. Les éleveurs sont moins exigeants sur le choix des béliers pour les saillir, mais comme pour toutes les agnelles, ils ne devront pas être trop gros pour faciliter la mise-bas. Nous reviendrons sur le choix des béliers dans une prochaine partie.

Voyons maintenant ce qu'il en est des deux propositions de conduite d'élevage des agnelles, jusqu'à la mise bas.

2. Deux schémas de conduite des agnelles avec 3 mois d'écart

En tenant compte des différentes conduites d'élevage des agnelles chez les éleveurs, analysons les deux schémas que je propose pour le projet collectif, de leur naissance à leur première mise-bas (Cf. : Annexe 7 et 8).

Le principe retenu pour ces deux schémas, est de regrouper les agnelles dès leur sevrage, pour être récupérées par les éleveurs un mois avant la mise-bas.

Les deux schémas ont été construits en considérant les éléments suivants :

N° lot	Race des agnelles	Nombre d'agnelle	Agnelles nées sur l'exploit.	Achat agnelles sélectionnées	Conduite en race pure	Choix du type de bélier	Préférence pour la race de bélier
1	Lacaune	30	x			Viande	Berrichon
2	CDL	100	x		x	Rustique	CDL
3	CDL	140	x		x	Rustique	CDL
4	CDL	40	x			Viande ou rustique	Charollais ou BMC
	BMC	40	x				
	Castillonnaise	70		x	x	Rustique	Castillonnais
5	F1 46	70		x		Viande ou rustique	Berrichon ou CDL
6	F1 46	50		x		Viande	Charollais
7	Clun Forest	65		x	x	Rustique	Clun Forest

Tableau 2 : Récapitulatif des éléments à prendre en compte pour la reproduction des agnelles Source : Enquêtes

Le premier schéma concernerait les 3 éleveurs qui font seulement de l'auto-renouvellement de leur cheptel (encadrés en vert dans le tableau). En considérant les périodes d'agnelage de leurs brebis, il s'avère qu'ils pourraient garder des agnelles des mise-bas d'automne (octobre), pour constituer un troupeau collectif au sevrage (février)

Pour les 4 éleveurs qui achètent leurs agnelles (encadrés en orange dans le tableau), la situation se complique, pour les faire correspondre à ce schéma. Les agnelles sont achetées en avril, juin, août et octobre à des âges différents (de 3 à 8 mois).

Autant de disparités qui nécessiteraient des adaptations. En sachant qu'il ne faut pas d'écart d'âge supérieur à un mois, pour qu'il n'y ai pas trop de concurrence lors de la distribution de concentré, je propose qu'il y ai un second lot d'agnelles, pour ces éleveurs. Ce lot serait constitué d'agnelles nées en janvier et achetées en avril à trois mois, pour être regroupées directement en troupeau collectif, sans passer par l'exploitation.

Ces agnelles auront donc 3 mois d'écart, avec celles qui sont nées en octobre. Les deux lots devront alors être conduits séparément au pâturage, pour que les agnelles reçoivent une complémentation ajustée à leurs besoins.

Reprécisons la conduite d'élevage des agnelles pour ces deux schémas :

Schéma 1 : Conduite des agnelles nées sur les exploitations

Description du lot : 240 CDL et 30 Lacaunes, soit 270 agnelles

⇒ 5 brebis meneuses

Concernant la conduite du premier lot d'agnelles, pour les trois éleveurs en auto-renouvellement, il serait proposé de regrouper leurs agnelles **mi-février**, pour qu'elles aient toutes entre 3,5 et 4 mois ; âge du sevrage. Jusque- là elles auront reçu du concentré à volonté, avec de l'eau, du foin et du sel.

En troupeau collectif, elles seraient regroupées avec 5 brebis meneuses, dans un abri avec un accès à un parc de dressage, pour les habituer progressivement au pâturage. Elles seront rationnées à 600 g de céréales/agnelles/jour, accompagné de foin, d'eau et de sel à disposition. Elles seront alors vaccinées contre la chlamydie et auront une cure d'oligo-éléments et vitamines pour bien les préparer au pâturage de printemps.

En **mars**, il sera nécessaire de faire une coprologie, de s'assurer qu'elles fassent minimum 32 kg, qu'elles soient déparasitées et à jour de leurs vaccins. Une transition alimentaire devra être effectuée pour passer de 600 à 300 g/agnelle/j. Cette transition les incitera à consommer davantage de ressource herbagère et favorisera le développement de leur panse.

Ainsi, en **avril** à l'âge de 6 mois, elles pourront être conduites exclusivement sur pâturage tournant de bonne qualité. Ceci sera d'autant plus facilité par la croissance de l'herbe et des températures de plus en plus clémentes. Le pâturage devra être composé d'un minimum de broussaille, pour les éduquer à en consommer.

Une coprologie de contrôle en **juin**, suivi d'un éventuel traitement anti-parasitaire serait souhaitable. Il faudra également prévoir la tonte des agnelles, pour les soulager de leur laine le restant de l'été.

En **octobre**, ce sera la préparation pour la lutte, avec un flushing au pâturage (apport de concentré : 600 g/agnelles/j) et la pesée pour vérifier qu'elles aient toutes atteintes les 2/3 du poids adulte. Dans un autre parc, les béliers prévus pour ces agnelles pourront alors être regroupés. Si les trois éleveurs souhaitent faire lutter leurs agnelles au pâturage, il s'agirait alors de béliers Causse du Lot, pour les agnelles conduites en race pure et des berrichons du cher pour des Lacaunes.

Par conséquent, pour la lutte au 15 **novembre**, il faudra alloter le troupeau d'agnelles en 2 lots, pour séparer les lacaunes des causses du Lot. Ce tri nécessitera un parc supplémentaire mais est indispensable pour respecter les schémas de sélections. Pour éviter ce tri, une possibilité est que l'éleveur en Lacaune récupère ses agnelles pour faire la lutte sur son exploitation. Ainsi les éleveurs en Causse du Lot mettent leurs béliers sur leurs agnelles, qui constitueront à elles seules un troupeau. Suite à la lutte, les agnelles pourront être de nouveau rationnées à raison de 300 g/agnelle/jour. Une échographie pourra alors être programmée 45 jours après la lutte, soit début janvier.

En **mars**, les agnelles alors âgées de 17 mois devront être récupérées, avant de mettre-bas en avril dans les exploitations. Cette période d'agnelage, en saison naturelle, coïncide avec une nouvelle pousse de l'herbe. Les éleveurs pourront alors faire des économies sur l'apport de concentré au pâturage.

Schéma 2 : Conduite des agnelles achetées

Description du lot : 120 F1 46, 70 castillonnaises, 65 Clun Forest, 40 BMC et 40 CDL, soit 335 agnelles

⇒ 6 brebis meneuses

Ce schéma est similaire au premier, si ce n'est que les agnelles sont plus jeunes de 3 mois. Je propose aux quatre éleveurs d'acheter leurs agnelles en avril à l'âge de 3 mois (nées en janvier), pour être regroupées directement en troupeau collectif, sans passer par l'exploitation.

Si l'on fait un récapitulatif de la conduite des agnelles de ce deuxième schéma, voici ce qui est proposé :

- **Avril** : Regroupement des agnelles dans un parc de dressage et de transition alimentaire avec un abri
 - ⇒ Les agnelles seront vaccinées contre la chlamydie (si elles ne l'ont pas déjà été) et recevront une cure en oligo et vitamines
- **Juin** : Transition alimentaire sur 3 semaines, pour passer de 600 g de concentré à 300 g/agnelle/jour + foin + eau + sel
 - ⇒ Coprologie, pesée (au moins 32 kg), traitement gale,...
- **Juillet** : pâturage tournant sur parcelles de bonne qualité
- **Septembre** : coprologie pour s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'être déparasitées
- **Décembre** : préparation pour la lutte : flushing (600 g/agnelle/j) + pesée (2/3 du poids adulte) + allotement des agnelles + regroupement des béliers.
Pour limiter le nombre de lots, il serait préférable que les agnelles Castillonnaises et Clun Forest conduites en race pure soient récupérées par leurs éleveurs. Ainsi, il n'y aurait qu'un seul lot d'agnelles F1 46, avec des béliers de type viande (berrichons et charollais) ; ce qui concernerait 2 éleveurs.
- **Janvier** : lutte des agnelles, à 12 mois.
 - ⇒ Suite à la lutte, agnelles de nouveau rationnées, à raison de 300 g/agnelle/j
- **Mars** : Echographie des agnelles (45 jours après la lutte) à 14 mois
- **Mai** : agnelles récupérées à 16 mois, avant la mise-bas en juin.

Les ajustements nécessaires pour chaque éleveur :

Ce schéma correspond à une conduite d'élevage d'un des lots d'un des quatre éleveurs. Cet éleveur serait prêt à acheter toutes ses agnelles en une fois en avril, à l'âge de 3 mois (plutôt qu'en 2 fois : avril/octobre). Pour les trois autres éleveurs, ils devraient décaler leurs dates d'achat au mois d'avril, pour acquérir des agnelles de 3 mois. Ainsi ils passeraient à une lutte naturelle d'automne, qui pourrait leur garantir un meilleur résultat.

L'intérêt de proposer deux schémas de conduite d'élevage des agnelles est de permettre aux éleveurs de s'adapter à l'un ou l'autre de ces schémas, en fonction des ajustements qu'ils seraient prêts à faire. En effet, un des trois éleveurs concerné par le premier schéma m'a fait remarquer qu'il gardait parfois des agnelles de janvier, pour le renouvellement de son troupeau. Dans ce cas, il rentrerait alors dans le deuxième schéma.

Plusieurs éleveurs envisagent le projet comme intéressant avant tout pour se décharger de l'élevage des agnelles, mais pas nécessairement pour les faire saillir au pâturage.

En effet, au vue des exigences de chacun quant au choix des béliers, il pourrait être plus simple, dans un premier temps, de conduire les agnelles en troupeau collectif, sans mettre de béliers. Les éleveurs devront alors faire saillir leurs agnelles sur l'exploitation après les avoir retirées du troupeau collectif. Pour ne pas trop retarder l'âge de leur première lutte, il faudra alors envisager une durée d'élevage en troupeau collectif plus courte. Cette durée serait de 10 mois au lieu de 14, pour une sortie des agnelles du troupeau en novembre (premier schéma) et janvier (2^{ème} schéma).

En considérant la diversité de conduites d'élevages des troupeaux à regrouper et les attentes de chaque éleveur, il apparaît compliqué de pouvoir faire correspondre un schéma de conduite des agnelles « type », qui puisse tous les satisfaire. Dans un premier temps, la réflexion des éleveurs pour trouver un compromis, pourra s'appuyer sur ces deux schémas. Si les éleveurs confirment leur motivation pour regrouper leurs agnelles, les schémas seront alors amenés à évoluer, ce qui nécessitera plus ou moins d'adaptations dans la conduite d'élevage de chacun d'eux.

Concernant les béliers, quand est-il des possibilités de races et de nombre proposés par les éleveurs, pour le projet « agnelles » ?

3. Proposition d'une conduite des béliers au pâturage

Tel qu'il a été énoncé, le projet nécessite d'avoir un troupeau de béliers, pour amener le lot d'agnelles en collectif jusqu'à un mois avant la mise-bas.

Concernant la conduite d'un lot de béliers en collectif, l'avis des techniciens rejoint celui des éleveurs sur 3 points :

- Regrouper les béliers avant la lutte, pour qu'ils apprennent à se connaître et acquièrent un microbisme commun
- Compter 1 bélier pour 20-25 agnelles
- Faire un flushing des béliers avant la lutte

Les points sur lesquels les éleveurs sont en accord, mais sur lesquels les techniciens seraient plus « exigeants » sont :

- Mettre des béliers qui ont l'habitude du pâturage : bien que la plupart des éleveurs en ont conscience, il s'avère qu'ils en mettent qui ne sont pas toujours très habitués à « marcher ». Les béliers s'épuisent vite et toutes les femelles ne sont donc pas saillies (impacts négatifs sur les résultats de reproduction)
- Déparasiter convenablement les béliers avant la lutte

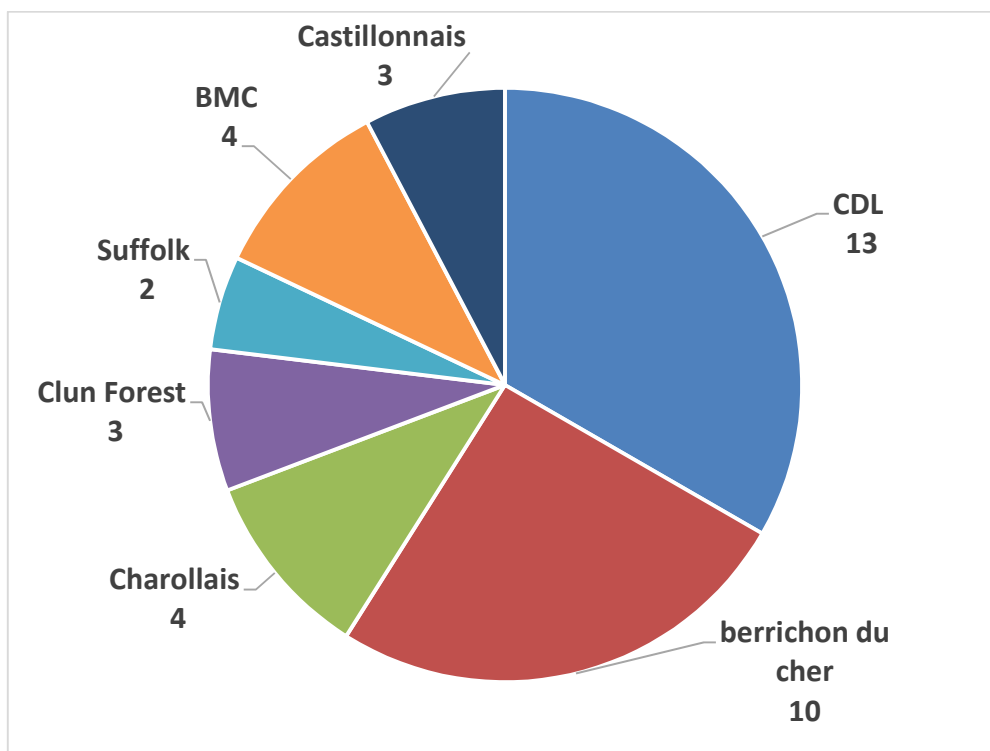


Figure 14 : Races et nombre de béliers proposés par les éleveurs

Source : Enquêtes

Deux autres points sur la gestion sanitaire des béliers soulevés par deux techniciens :

- Génotyper les béliers ARR systématiquement avant la lutte, pour limiter les risques d'apparition de cas de tremblante
- Faire le vaccin contre la piroplasmose (sur les béliers non Causse du Lot)

Les techniciens envisagent deux possibilités concernant l'âge des béliers pour la lutte, à savoir mettre des béliers seulement « mâturs » (qui ont déjà luttés), ou faire un mixte de béliers jeunes et mâturs, pour initier les jeunes et profiter de leur vigueur sur les agnelles. Une minorité de techniciens seraient d'avis de mettre seulement des béliers rustiques, qui supporteront alors mieux les conditions de pâturage et seront plus vigoureux que les béliers viande.

Compte-tenu de la diversité des races, il sera nécessaire de distinguer les agnelles conduites en race pure de celles qui ne le sont pas. Les éleveurs qui conduisent leurs troupeaux en race pure sont exigeants, quant au choix de la race de béliers. Le choix sera plus souple pour les éleveurs qui recherchent un produit plus conformé, mieux valorisé à la vente.

Comme le montre la Figure 14, il y a plus de béliers rustiques (CDL, Clun Forest, BMC et Castillonnais) que de béliers type viande (Berrichon du Cher, Charollais et Suffolk) proposés par les éleveurs.

D'après les deux schémas de conduite des agnelles décrits précédemment, le premier schéma, qui regroupe 3 éleveurs, propose aux deux éleveurs qui conduisent leurs agnelles en race pure « Causse du Lot » de mettre leurs béliers rustiques dans le troupeau collectif, pour la lutte au pâturage. Le troisième éleveur concerné par des agnelles Lacaunes, souhaitant mettre du bélier viande, récupérera son troupeau pour les faire saillir chez lui.

Le deuxième schéma propose aux 2 éleveurs qui conduisent leurs agnelles en race pure (Castillonnaise et Clun Forest), de les récupérer pour les faire saillir par leur béliers et aux 2 autres de mettre leurs béliers Charollais et Berrichon du Cher, pour lutter leurs agnelles F1 46. L'éleveur qui a les castillonnaises devra aussi récupérer ses agnelles BMC et CDL, pour les faire saillir par ses béliers chez lui.

Cette année il y a eu un « embryon » de démarche collective avec le regroupement des béliers chez le Président de l'Association au mois de mars, avant la mise en lutte des brebis en mai. Tous les éleveurs n'ont pas mis de béliers, mais c'était autant d'éleveurs pour autant d'individualité béliers, en termes de conditions d'élevages ; il y a ceux qui connaissent bien le plein air, d'autres pas du tout, ceux qui sont trop gras, d'autres trop maigres,... Les retours des éleveurs sur cette démarche et l'avis des techniciens et bergers se rejoignent, pour dire qu'elle est favorable, afin de laisser le temps aux béliers de se connaître et qu'ils acquièrent une immunité sanitaire commune. Ainsi, ils se concentreront mieux sur les saillies et ne se contamineront pas entre-eux.

Concernant la démarche de constituer un troupeau de béliers propre à l'association, elle pourrait permettre de contribuer à une certaine homogénéisation des races. Pour cela, il pourrait être favorable de les regrouper jeunes et de les habituer dès que possible à lutter sur les estives. Ainsi les béliers seront plus rustiques que leurs semblables, du même âge. Pour aller plus loin, il faudrait peut-être même les faire naître par des « mères à béliers », pour qu'ils soient faits « à la main des éleveurs de l'association », dès leur plus jeune âge. Ainsi, il serait prévu un troupeau de femelles élevées à part, pour être les futures mères à béliers. Par exemple, une centaine de brebis berrichonnes.

Les projets ne manquent pas, pour développer les services de l'association « Transhumance en Quercy » !

VI. Perspectives du projet

Le projet « agnelles », qui constitue le cœur de ce rapport, nécessitera un vrai travail de fond et une certaine dépense d'énergie, pour se concrétiser. Les éleveurs ont fait part de leurs intérêts et des contraintes qu'ils y voyaient, mais attendent des réponses à plusieurs questions existentielles, qui les convaincront ou non de s'engager dans la démarche.

A savoir :

- Le site de pâturage
- La ou les personnes en charge du gardiennage
- Le coût du projet

L'aspect économique sera l'élément déterminant pour qu'ils s'engagent, car il sera la clé d'un projet durable et source d'un certain développement de l'association.

Les techniciens et bergers voient pour le moment plus de freins que de leviers à la mise en place de ce projet : l'immunité sanitaire et le coût du projet. Leurs avis sont plutôt pessimistes et similaires, leurs recommandations assez contraignantes, mais réalistes, pour assurer une conduite d'élevage des agnelles optimale. Toutefois, s'agissant d'un projet innovant, il aurait été encourageant que les techniciens soient plus ambitieux, en étant davantage « apporteurs d'idées ».

Les deux schémas de conduite des agnelles proposés, pour accompagner la réflexion sur la mise en place du projet, soulèvent plusieurs interrogations :

- En considérant que les agneaux issus de cette première lutte des agnelles ne seraient pas gardés pour le renouvellement des cheptels (le but étant de réussir l'apprentissage de la première mise-bas et de plus, les produits d'une agnelle étant de moindre « qualité »), serait-il envisageable de mettre que des béliers de type viande ? Ainsi, il pourrait être prolongé la gestion du troupeau en collectif, pour un maximum d'éleveurs.
- L'apport de concentré pour les agnelles au pâturage représentera un coût important dans le projet. Si la ressource est de bonne qualité, serait-il vraiment nécessaire tout le long du pâturage ?

Si l'élevage des agnelles peut s'effectuer dans des conditions optimales, le projet devrait assurer le renouvellement du troupeau des éleveurs et par ce biais, leur permettre de s'améliorer techniquement (meilleure gestion de leurs surfaces pastorales et de leur place en bergerie,...). Dans le cadre de la filière, qui est de plus en plus exigeante sur un type d'animal le plus standardisé possible, ce progrès pourrait s'avérer profitable pour les éleveurs. Mais il faut relativiser cette recherche d'une standardisation de la production, parce que l'hétérogénéité peut être un atout. Elle favorise une diversité des gènes au sein de la race et renforce l'immunité sanitaire. Dans le cas de la vente directe (marché,...), les produits « hétérogènes » sont mieux valorisés, car plus « originaux ».

La recherche d'une homogénéisation des races au niveau du troupeau collectif sera plus difficile à obtenir. Pour certains le choix de la race est tout récent, pour d'autres c'est historique (type, races,...) selon leur conduite. Néanmoins, chaque éleveur se spécialise de plus en plus sur une race, qui diffère d'un élevage à un autre.

La démarche pour les béliers, qui sont également trop hétérogènes, serait la même. Par ailleurs, le fait de créer un troupeau collectif au sein de l'association, permettrait d'obtenir un nombre suffisant, pour mettre toutes les chances de production de leur côté.

L'autre question à appréhender, sera la qualité des béliers, autant d'un point de vue génétique (race) que physique, pour qu'ils soient performants.

Dans un premier temps, pour rendre la démarche attrayante, il faudra accepter les agnelles telles qu'elles seront fournies ou achetées par les éleveurs. Selon Jean-Louis, il faudrait viser 500 agnelles, pour justifier au moins l'emploi d'une personne et un troupeau de 80 béliers. Ce qui est important, c'est d'arriver à démarrer l'opération et après il y aura sûrement des ajustements qui permettront de progresser.

Conclusion

Le travail mené durant ce stage n'est qu'une première étape dans l'étude de la faisabilité du projet. Dans un premier temps la réflexion a porté sur la faisabilité technique, afin d'identifier les freins et leviers à la mise en place de la démarche. Pour cela, il était nécessaire de savoir si les éleveurs étaient intéressés par le regroupement de leurs agnelles en troupeau collectif au pâturage, pour y être luttées et de recueillir l'avis des techniciens sur la faisabilité du projet. Le point de vue des bergers, qui sont à l'interface entre les éleveurs et les techniciens, a permis de conforter les propos de ces derniers, avec un regard plus critique sur la gestion du pâturage et le choix des béliers.

Il s'avère que les éleveurs sont motivés pour que ce projet se mette en place, mais il faudra considérer les contraintes qu'ils voient et les craintes qu'ils ressentent, pour répondre à leurs attentes.

A travers la mise en place de ce troupeau, il s'agit bien pour eux de pouvoir se décharger de l'élevage des agnelles. Ainsi, ce projet devraient parvenir à :

- Les améliorer techniquement sur leur conduite d'élevage, en rentabilisant le temps dégagé par l'absence des agnelles sur leur exploitation (meilleure gestion de la ressource fourragère, optimisation de la place en bergerie, plus de temps pour s'occuper d'une seconde production, meilleure répartition entre vie privée et vie professionnelle,...),
- Leur apporter un gain économique (en termes de viabilité et qualité de vie)
- Leur permettre de maintenir ou créer du lien social enrichissant, à travers leur engagement dans l'association.

Les techniciens et bergers sont restés très vigilants quant à la mise en place de ce projet. Les informations qu'ils m'ont transmises sont très générales, étant donné qu'il n'y avait encore rien de concret, mais leurs recommandations ne sont pas à négliger. Néanmoins, s'agissant d'un projet innovant, il est nécessaire de faire preuve d'ambition, sans chercher à vouloir tout maîtriser. La mise en pratique permet alors d'identifier les freins et leviers, de manière concrète et de faire les ajustements nécessaires.

L'ensemble des informations techniques recueillis à travers cette première étape, va permettre d'alimenter la réflexion qui suivra et d'organiser plus concrètement la mise en place du projet : rédaction d'un cahier des charges, recherche de sites de pâturages appropriés, identification des personnes en charge du suivi, calculs du coût du projet,...

Pour cela, il sera indispensable qu'il y ai une bonne cohésion entre tous les acteurs impliqués dans le projet. Ainsi, si toutes les conditions sont réunies pour qu'il soit favorable aux éleveurs souhaitant s'inscrire dans cette démarche collective, l'association « Transhumance en Quercy » aura connu une nouvelle étape dans son développement.

Je suis fière d'avoir pu contribuer à la mise en place de ce projet. En considérant la volonté que j'ai de continuer à me former au métier de technicienne, dans le domaine agro-environnemental, ce stage s'est révélé particulièrement intéressant et formateur. J'ai pu acquérir des connaissances sur la filière ovine, pour laquelle j'ai une préférence ; la gestion des espaces embroussaillés, qui m'a fait découvrir les enjeux d'intérêt général et le fonctionnement d'une association d'éleveurs, dans laquelle je me suis bien intégrée. Mais surtout, j'ai eu la chance de rencontrer des acteurs engagés et passionnés, qui m'ont conforté dans l'idée de continuer à travailler sur des projets qui associent éleveurs et techniciens, dans le maintien d'une activité agricole responsable des milieux qu'elle façonne.

Pour poursuivre dans cette voie, j'ai l'opportunité de pouvoir aller plus loin dans la mise en place de ce projet collectif. Une chance qui me ravie et pour laquelle je ne manquerai pas de m'investir.

Glossaire

ADEFPAT : Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires

AFP(L) : Association Foncière Pastorale (Libre)

BMC : Blanche du Massif Central

CDL : Causse du Lot

DFCI : Défense des forêts contre les incendies

ENS : Espace Naturel Sensible

IA : Insémination Animale

MAE : Mesures agro-environnementales

OIF : Ovin Ile de France

TEQ : Transhumance en Quercy (association)

Bibliographie

Références citées :

Des Lotois au service des Lotois [en ligne]. [réf du 18 juin 2015]. Disponible sur l'internet : <<http://lot.fr/environnement>>.

L'agneau fermier du Quercy [en ligne]. [réf du 12 juin 2015]. Disponible sur l'internet : <<http://www.agneau-quercy.com/label-rouge.php>>.

METEO MC [en ligne]. [réf du 12 juin 2015]. Disponible sur l'internet : <http://www.meteo-mc.fr/climat-Lot.html>.

Midi-Pyrénées [en ligne]. [réf du 5 juin 2015]. Disponible sur l'internet : <<http://www.mp.chambagri.fr/>>.

CAPEL., juin 2011. *Métier Ovin : 2010...année de transition pour OVILOT* : 16 p. [réf du 12 juin 2015]

Département du Lot., juin 2014. Rapport d'activité : 21 p. [réf du 12 juin 2015]

Lapèze I., 2009. *Association Transhumance en Quercy* : 8 p. [réf du 5 juin 2015]

Références non citées :

Association Française de Pastoralisme., *Espaces pastoraux, espaces de productions agricoles* : 105 p. [réf du 18 juin 2015]

Institut de l'élevage, Chambres d'Agriculture de l'Aveyron, du Lot et du Tarn-et-Garonne, INRA., *Techniques pastorales sur les Causses du Massif Central* : 92 p. [réf du 2 juin 2015]

Table des figures

Figures :

Figure 1 : Localisation et carte du département du Lot (46).....	7
Figure 2 : Schéma de la filière "Agneau fermier du Quercy" (2011)	9
Figure 3 : Schéma de sélection OVILOT à double étage	9
Figure 4 : Dépenses consacrées au pôle agriculture du Département du Lot (2013).....	11
Figure 5 : Calendrier des saisons de pâturage pour chaque site AFP.....	13
Figure 6 : Localisation des éleveurs enquêtés pour le projet "agnelles"	25
Figure 7 : Projets professionnels des éleveurs enquêtés	39
Figure 8 : Attentes des éleveurs sur la mise en place du projet.....	41
Figure 9 : Intérêts du projet perçus par les éleveurs.....	43
Figure 10 : Contraintes du projet perçues par les éleveurs.....	45
Figure 11 : Craintes sur le projet perçues par les éleveurs.....	45
Figure 12 : Recommandations des techniciens sur la conduite d'élevage des agnelles au pâturage.....	49
Figure 13 : Races et nombre d'agnelles identifiés pour la constitution du troupeau collectif	57
Figure 14 : Races et nombre de béliers proposés par les éleveurs	65

Tableaux :

Tableau 1 : Descriptif du cheptel total issu des éleveurs	34
Tableau 2 : Récapitulatif des éléments à prendre en compte pour la reproduction des agnelles	60

Table des annexes

<u>Annexe 1</u> : Planning de stage	79
<u>Annexe 2</u> : Lettre d'information destinée aux éleveurs	80
<u>Annexe 3</u> : Fiche de présentation du projet	81
<u>Annexe 4</u> : Fiche-enquête pour les éleveurs	82
<u>Annexe 5</u> : Protocole sanitaire pour les éleveurs adhérents de l'association	87
<u>Annexe 6</u> : Récapitulatif de la conduite des agnelles chez chaque éleveur	90
<u>Annexe 7</u> : Schéma-type de conduite d'élevage des agnelles chez les éleveurs	91
<u>Annexe 8</u> : 1ère proposition de conduite d'élevage des agnelles, pour le projet du troupeau collectif de l'association « Transhumance en Quercy »	92
<u>Annexe 9</u> : 2ème proposition de conduite d'élevage des agnelles, pour le projet du troupeau collectif de l'association « Transhumance en Quercy »	93

Annexe 1 : Planning de stage

Date	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	
1			Début du stage			Envoi du rapport	
2						Préparation de la soutenance orale	
3				Isabelle L. et Sarah Mihout			
4							
5							
6							
7				Sarah Mihout			
8							
9							
10			Emilie Laffont				
11							
12							
13							
14	Transhumance Rocamadour-Luzech						Oral de stage
15			Elodie Galan		Sarah Mihout		
16							
17							
18							
19			Sarah Mihout	Jean-Louis Issahy			
20					Présentation des résultats		
21							
22							
23							
24				Point de coordination avec tous les encadrants			
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							

	Transhumance/déplacements de troupeaux/accompagnement de la bergère		Point avec Isabelle		Point avec les encadrants
			Point avec Roger Brouet		Enquêtes auprès des éleveurs
			Bureau du Département		Enquêtes auprès des techniciens
			Réunion à caractère pédagogique		Enquêtes auprès des bergers
	Week-end/vacances				

Annexe 2 : Lettre d'information destinée aux éleveurs

Association « Transhumance en Quercy »

Magnens

46240 Lunegarde

18 juin 2015

Objet : Démarche de mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles gestantes

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de l'accompagnement ADEFPAT mis en œuvre depuis septembre 2014, nous avons émis le souhait de conduire une étude de faisabilité pour la mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles gestantes. Cette étude est coordonnée en partenariat avec Isabelle Lapèze, coordinatrice du programme « Espaces embroussaillés » au Département du Lot, Sarah Mihout, chargée de mission à SCOPELA, Elodie Galan, technicienne référente ovine à la Chambre d'Agriculture du Lot et responsable Ovilot et Emilie Laffont conseillère sanitaire au GDS du Lot.

Grâce au soutien financier du Département du Lot, nous avons recruté une stagiaire, Camille Joly, étudiante en Licence professionnelle « Gestion agricole des Espaces naturels ruraux » à Florac (48), qui viendra prochainement recueillir vos attentes et besoins pour ce projet.

Je vous remercie par avance du temps que vous voudrez bien lui accorder.

Cordialement,

Jean-Louis ISSALY

*Président de l'Association
« Transhumance en Quercy »*



Annexe 3 : Fiche de présentation du projet

Association « Transhumance en Quercy » Etude pour la mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles

Le président de l'association, Jean-Louis Issaly, a émis l'idée de mettre en place un troupeau collectif d'agnelles, dans le cadre de l'accompagnement ADEFPAT pour lequel s'est engagée l'association. Cette étude a été confiée à une stagiaire, Camille Joly, étudiante en Licence professionnelle « Gestion agricole des Espaces naturels ruraux », à SupAgro Florac, une antenne de l'Université de Montpellier. Cette Licence a pour objectif de former de futurs techniciens en recherche et développement sur des thématiques à l'interface entre l'agriculture et l'environnement, comme le pastoralisme.

L'étude est encadrée par le Département avec Isabelle Lapèze, coordinatrice du programme « Espaces embroussaillés » et la Chambre d'Agriculture du Lot avec Elodie Galan, technicienne référente ovine et responsable d'Ovilot, ainsi que par un collectif de partenaires techniques qui associe de manière innovante la conduite du troupeau et la valorisation des végétations naturelles des espaces pastoraux, avec Sarah Mihout, chargée de mission à SCOPELA et Emilie Laffont conseillère sanitaire au GDS du Lot.

Cette étude croise différents enjeux :

- technique, à travers la conduite et la reproduction des agnelles au pâturage ;
- économique, par la recherche d'une viabilité du projet ;
- social, par la mise en relation et la cohésion générée entre les différents acteurs (collectivité, filière, propriétaires, éleveurs ...)
- et environnemental avec la prise de conscience des risques inhérents à la fermeture du milieu (perte de biodiversité, risques incendies, régression de l'économie locale ...)

Ce projet collectif, qui doit participer à développer les activités de l'association TEQ, nécessite l'engagement de plusieurs éleveurs dans la démarche et une réflexion en amont sur l'appui technique à mettre en œuvre pour assurer la conduite et la reproduction des agnelles au pâturage dans de bonnes conditions. Il vise ainsi plusieurs objectifs tels que l'amélioration du taux de renouvellement des cheptels, la rentabilité de la production et une meilleure gestion sanitaire des troupeaux collectifs.

Par conséquent, Camille vient comprendre le fonctionnement de votre exploitation et recueillir vos attentes et besoins pour la mise en place de ce troupeau.

Déroulé du stage :

- 1- Bibliographie
- 2- Enquêtes auprès de 8 éleveurs transhumants et 2 éleveurs « repères » à l'échelle du Département
- 3- Enquêtes auprès de différents techniciens (techniciens d'éleveurs, vétérinaire,...)
- 4- Analyse des résultats d'enquêtes
- 5- Elaboration d'un rapport et compte-rendu lors d'une réunion collective fin août

Contact :

Camille Joly
Etudiante en Licence professionnelle GENA
« Gestion agricole des Espaces naturels ruraux » à Florac
Missère-haut
46140 Luzech
06.89.18.28.39
Camille-joly@laposte.net

Annexe 4 : Fiche-enquête pour les éleveurs

Fiche-enquête éleveur

Date de l'enquête :



Mise en place d'un troupeau collectif d'agnelles pour l'association « Transhumance en Quercy »



IDENTIFICATION

Nom : Prénom : portable :
Statut de l'exploitation agricole : Individuel GAEC
Mail :
Adresse :

Première partie : Diagnostic d'exploitation

I. GENERALITES

Nombre d'hectares :

Part et type des productions principale et secondaire		
	Ovins viande	Importance de la production dans le revenu de l'éleveur
Production principale		
Production secondaire		

Types d'animaux	Cheptel (bilan sur l'année)	
	Race(s)	Nombre
Brebis		
Béliers repro.		
Agnelle		
Agneaux légers		
Agneaux lourds		

Groupement de producteurs : CAPEL GEOC OVILOT ELVEA

Camille Joly LP GENA Stage UEB

1

Fiche-enquête éleveur

Date de l'enquête :

II. SYSTEME DE COMMERCIALISATION DES OVINS

Mode de commercialisation :

Vente directe coopérative marchand (maquignon) Autre :

Valorisation des agneaux :

Label rouge « Agneau fermier du Quercy » Label « Bio » Qualité carrefour Autre :

III. SUIVI TECHNIQUE

Nom du Vétérinaire :

Nom du technicien référent : Structure :

Fréquence du suivi : Suivi technique suffisant ? Oui Non pourquoi ?

Type(s) d'appui(s) technique(s) : GTE BTE Conduite d'élevage Analyse de rations Gestion de dossiers Autocontrôle label

Autres/commentaires sur le suivi technique :

IV. FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION

IV.1 Répartition des bâtiments et du parcellaire d'exploitation

Nombre de bâtiments : Agencement du parcellaire : Morcelé Regroupé Nombre d'îlots :

Schéma :



Camille Joly LP GENA Stage UEB

2

IV.2 Surfaces d'exploitation :

SAU :

Types et surfaces fourragères	Utilisation des surfaces			Estimation des coûts d'entretien		
	Pâturage	Fauche	Gyrobroyage	Fauche	Gyrobroyage	
PT : ha						
PP : ha						
Parcours : ha						

Si pratique du Gyrobroyage, dans quelles conditions (fréquence, type de végétation, nombre d'hectares gyrobroyés,...) ?

	Schéma des interventions sur les surfaces fourragères											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	sept	oct	nov	Déc
PT												
PP												
Parcours												

Surfaces céréalières				
Type de culture	Surface (ha)	Part autoconsommée	Coût de production	Part vendue (quel prix ?)
Blé				
Orge				
Tritical				
Avoine				
Seigle				
Total				

Camille Joly LP GENA Stage UEB

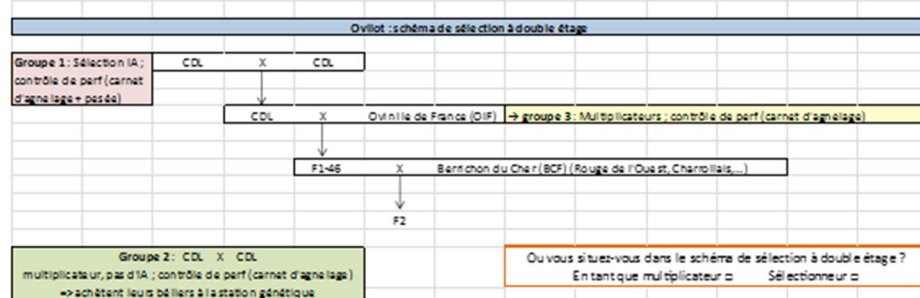
3

IV.3 Cheptel :

a) Renouvellement du cheptel et améliorations génétiques

Achats, ventes et renouvellement du cheptel												
Types d'animaux	Achat de nouveaux animaux						Vente					
	Race	Nb	Age	Quand ?	D'où ?	prix	Nb	Age	Quand ?	A qui ?	Prix	Poids
Brebis												
Béliers repro.												
Agnelles de renouvellement												
Agneaux légers												
Agneaux lourds												

	Critères de sélection	Choix du type d'amélioration génétique		
		Rusticité	Conformité	Qualités maternelles
Agnelles de renouvellement				
Béliers reproducteurs				



4

b) Mise à plat du système d'élevage

Annexe : Mise à plat du système d'élevage

Lot 1 :	effectif :	Type d'animaux :											
Mois	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
Saisons phénologiques	H		dP	pP	FP		E		da	A	IA	H	
Calendrier de reproduction													
Niveau de besoin alimentaire													
périodes d'alimentation													
Complément(s) alimentaire(s) (céréales, oléos,...)													
Traitements/suivis sanitaires													
Regroupement troupeau collectif													
TEQ													

Annexe : Schéma d'allotement

Schéma d'allotement												
N° Lot	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
1												
Stade physio.												
Périodes d'alimentation												
2												
Stade physio.												
Périodes d'alimentation												
3												
Stade physio.												
Périodes d'alimentation												
4												
Stade physio.												
Périodes d'alimentation												

Camille Joly LP GENA Stage UE8

5

Fiche-enquête éleveur

Date de l'enquête :

Les agnelles de renouvellement sont-elles élevées avec les brebis ? Oui Non

Education des agnelles au pâturage :

Age de mise à l'herbe :

Type de pâturage et surface :

Type de clôture : Fil électrique Ursus Autre :

Nombre de brebis meneuses : âge : Présence de chien(s) : Oui Non

Commentaires sur l'éducation des agnelles au pâturage :

c) Analyse de la reproduction du cheptel

Age et poids des agnelles au sevrage et à la première lutte		
Stade physiologique	Age	Poids
Sevrage		
Première lutte		

Pratiques et orientations stratégiques :

Pratiques utilisées pour la reproduction	Brebis	Agnelles
IA		
Effet bélier		
Flushing		
éponges		
Implant de mélatonine		

Nombre de périodes de lutte : Souhaitez-vous augmenter le nombre de périodes de lutte ? Oui Non

Nombre d'agnelages/brebis/an : Souhaitez-vous augmenter le nombre d'agnelages/brebis/an ? Oui Non

6

Pourquoi ? :

Répartition du temps de travail sur l'exploitation et de la commercialisation des animaux												
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Répartition du temps de travail												
Commercialisation des animaux												

Raisons	Satisfaisante	Insatisfaisant	Remarques
Répartition du temps de travail			
Nombre d'agneaux vendus			
Main d'œuvre (UTH)			
Nombre de places en bâtiments			

Avez-vous des projet(s) sur le troupeau ? : Augmenter le troupeau Avoir plus de surfaces Réduire les charges alimentaires

Autres projets/remarques :

Résultats techniques :

Résultats techniques (moyennes/lot)		
Paramètres	Agnelles	Brebis
Fertilité		
Prolificité		
Mortalité agneaux		
Productivité numérique		
Taux de renouvellement		

7

d) Alimentation

Alimentation du cheptel			
Type d'animaux	Type d'aliment	Consommation d'aliments	Calcul du coût de l'alimentation
Agneaux légers			
Agneaux lourds			
Agnelles de renouvellement			
Brebis			
Béliers			

e) Gestion sanitaire

Problèmes sanitaires traités	Traitement préventif	Traitement curatif	Coût des traitements	Commentaires
Chlamydie	Vaccin <u>Ovilis chlamydia</u> <input type="checkbox"/>			
Border	Vaccin <u>Mucosiffa</u> <input type="checkbox"/>			
Piétin	Vaccin <u>Footvax</u> <input type="checkbox"/>			
Gale	Vaccin <u>Cydecine LA2%</u> <input type="checkbox"/>			
Pasteurellose				
Para-tuberculose	Vaccin <u>Gudajr</u> <input type="checkbox"/>			
Petite douve	Vermifuge <u>Hapadex</u> <input type="checkbox"/> <u>Supaverm</u> <input type="checkbox"/> <u>Oramec</u> <input type="checkbox"/>			
Myiases				

Coût moyen des traitements sanitaires annuel (frais vétérinaires) :

8

Avez-vous une idée du coût d'une agnelle de votre élevage, du sevrage à la mise-bas ? Oui Non

Quelques mots sur votre engagement dans l'association TEQ (intérêts, contraintes,...) :

Deuxième partie : Etude de mise en place du troupeau collectif d'agnelles

I. AVIS GENERAL SUR LE PROJET

Seriez-vous prêt à vous investir dans le projet du troupeau collectif d'agnelles ? Oui Non Peut-être

Quels seraient vos attentes, les intérêts et contraintes de ce troupeau pour vous ?			
	D'un point de vue technique	Economique	Social
Attentes			
Intérêts			
Contraintes			

II. CONSTITUTION DU TROUPEAU COLLECTIF D'AGNELLES

Combien d'agnelles aimeriez-vous mettre ?.....
 De quelle(s) race(s) ?
 Quel âge ?
 Comment les prépareriez-vous, d'un point de vue sanitaire ?
 Seraient-elles issues :
 d'un troupeau sélectionné de votre propre élevage



A quel stade de gestation voudriez-vous les récupérer ?
 Recherchez-vous des améliorations génétiques particulières à travers leur saillie ? Oui Non Lesquelles ?

Camille Joly LP GENA Stage UE8

9

III. CONSTITUTION DU TROUPEAU COLLECTIF DE BELIERS

Seriez-vous prêt à vous investir dans le projet du troupeau collectif de béliers ? Oui Non

Cette année, avez-vous mis des béliers pour la lutte de printemps ? Oui Combien ? : Non

Si oui, avez-vous apprécié qu'ils aient été regroupés avant la lutte en mai ? Oui Non

Pourquoi ?

Selon vous, est-ce une bonne démarche ? Oui Non

Pourquoi ?

Aimeriez-vous que les béliers soient regroupés avant la mise en lutte des agnelles ? Oui Non

Pourquoi ?

Combien de béliers aimeriez-vous mettre ?
 De quelle(s) race(s) ?
 Quel âge ?
 Remarques sur les béliers mis dans le troupeau :

ENTREE

Lot de béliers

SORTIE

A quel moment aimeriez-vous les récupérer ?
 Autres remarques sur la sortie des béliers :

IV INCIDENCE DU PROJET SUR LA CONDUITE D'ELEVAGE

Dans quelle(s) mesure(s) seriez-vous prêt à modifier votre conduite d'élevage, si ce projet a des incidences ? Périodes de lutte Allotement

Autres :

Avez-vous des inquiétudes quant-aux modifications de conduite de votre élevage que ce troupeau collectif pourrait impliquer ? Oui Non

Lesquelles, pourquoi ?

Concrètement, quel lien faite-vous entre la mise en place de ce troupeau et votre projet professionnel ?

.....

Camille Joly LP GENA Stage UE8

10

Transhumance en Quercy

Cahier des charges sanitaire pour intégrer le troupeau collectif

1. Sélectionner des brebis aptes à la transhumance et à la valorisation des parcours

- **Les élevages doivent être à jour des prophylaxies**
- **Tous les animaux partant à l'estive doivent être MARQUES.** Sélectionner des animaux ayant déjà agnelés une fois et âgés de maximum 5 à 6 ans. **Attention aux animaux sans dent.**
- **Les animaux doivent être en état, tondus, les pieds parés.** Le parage doit être réalisé au moins 3 semaines - 1 mois avant le départ.
- **Les brebis ne doivent pas boiter.** Nécessité de repérer les cas de piétin afin de proposer un traitement adapté pour les élevages concernés. **Toute brebis avec piétin pendant l'estive sera renvoyée chez son propriétaire**

2. Gérer le parasitisme interne : les animaux doivent être correctement déparasités

Objectifs : éviter les traitements systématiques grâce à un diagnostic préalable (**coprologies***) et garder des animaux en bonne santé

→ Copros systématique sur animaux maigres (sur l'exploitation ou sur l'estive pour les animaux qui décrochent)

→ Copros systématiques sur animaux gestants au retour de l'estive (obj : ne pas avoir d'animaux parasités en fin de gestation → conséquences sur qualité du colostrum, santé des agneaux et production laitière)

→ Copros en juin-juil sur les animaux quittant le Mt St Cyr pour rejoindre Luzech (réalisée par le berger)

*** Réaliser un prélèvement de fécès directement dans le rectum de la brebis sur 5 animaux par lot de pâture.**

3. Eviter la transmission d'un certain nombre de maladies : gale, border disease, piétin, maladies abortives

- **Avortements** : Afin de limiter les risques de contamination par les maladies abortives, **aucune brebis ne doit agnelé dans le troupeau collectif durant la saison d'estive.**

Protocole de traitement à mettre en place avant le départ des troupeaux en estive

	Vaccin	Protocole	Précaution à prendre	Tarifs	Commentaires
Chlamydirose	Ovilis chlamydia	Agnelles à 3-4 mois d'âge		2,5€/agnelles de renouvellement	Conseillé
Border (excepté l'espèce caprine)	Mucosiffa	1 injection 1 mois avant la lutte	Pas en même temps que le footvax	2,8€/brebis	Obligatoire pour l'estive du Mont Saint Cyr, de Luzech-Labastide du vert/Bélaise et du Lioran
Piétin	Footvax (à faire sur les brebis vides)	Primo inj 7 sem avant départ 2ème inj 1 sem avant départ Rappel annuel 1 sem avant le départ	Animaux de plus de 4 semaines d'âge injecter à l'épaule terminer le protocole 15 j avant la lutte	2€/brebis	Facultatif
Gale	Cydecine LA2 %	1 injection 2 semaines avant le départ (Ce produit protège également contre les strongles)	Injection à la base de l'oreille Peut être fait en même temps que le footvax	2€/brebis	Obligatoire
<u>Précautions générales</u> :					
utiliser des aiguilles jetables, les changer tous les ??? animaux					
conserver les vaccins au frigo, mais les mettre à température ambiante avant injection					

Seuil d'alerte pour les maladies (à signaler au vétérinaire)

- Myases : Dès la 1ère brebis infectée
- Avortements : appeler le vétérinaire dès qu'il y a 3 avortements en moins d'une semaine.
Ceci est obligatoire dans le cadre de la surveillance brucellose. La visite du vétérinaire est prise en charge par l'Etat ainsi que l'analyse brucellose. Le GDS prend en charge à hauteur de 100€ par brebis avortée des analyses complémentaires (PCR chlam, FQ, Toxo et Border).
- Piétin : quand l'éleveur ou le berger se sent dépassé
- Haemonchose : Se méfier lors d'une météo chaude et humide. Brebis avec muqueuses blanches
- Maladies des tiques

4. Veiller à la bonne santé des animaux par la complémentation alimentaire : oligo éléments et vitamines

Objectifs : avoir une mise bas qui se déroule bien, un colostrum de qualité, des agneaux vigoureux et en bonne santé ; Les oligo ont également un rôle sur l'efficacité des vaccins.

Les oligos existent sous forme de bolus, aliment ou buvable.

- **Au départ en estive : cure en vitamines et oligo éléments**
- **Au retour : Cure en iode, Sélénium, oligo éléments et vitamines au plus tard 6 semaines avant la mise bas.**

5. Assurer des bonnes conditions de lutte : préparer les béliers

- **Effectif : 1 pour 20 brebis**
- Ils doivent avoir un statut sanitaire irréprochable :
 - vaccination chlamydirose
 - non IPI
 - génotypage

En prévision d'une lutte en estive (début juillet), les béliers doivent être vaccinés fin avril au plus tard.

- Complément alimentaire : oligo (bolus) au moins un mois avant la lutte
- Pas de piétin

6. Bénéficiaire d'un appui technique

Objectif : améliorer les résultats techniques de l'exploitation.

- Effectuer le Bilan Sanitaire d'Élevage (**BSE***) une fois par an en associant le GDS et le technicien troupeau.

L'objectif est de faire un bilan complet de l'élevage avec l'ensemble des intervenants sur le troupeau (éleveur, vétérinaire, techniciens GDS et troupeau) pour avoir une vision globale et proposer un suivi adapté.
(Tarif : 12 AMO sachant que 1 AMO égal environ 15€) → 180 €

- ***(visite obligatoire qui doit être réalisée chaque année par le vétérinaire afin de pouvoir délivrer des médicaments sans voir les animaux)**

- Faire appel au vétérinaire (au moins une fois dans l'année) ou au technicien avant chaque départ en estive : appui au choix des animaux (regarder l'état sanitaire : état corporel, pied, âge des brebis..) et au relevé du numéro des brebis qui partiront en estive, validation de la réalisation des traitements, ...
- Visite systématique du vétérinaire au moment du rassemblement du troupeau pour chaque estive et une fois pendant la durée de l'estive

7. Effectuer les démarches administratives

- remplir le formulaire d'autorisation de Transhumance pour chaque élevage (cf. document joint : compléter la partie grisée) à renvoyer à la DDCSPP accompagné de la liste des Numéros d'identification des animaux partant à l'estive.
- préciser sur la déclaration PAC (en mai) le nombre d'animaux qui partent en estive et le lieu
- noter les interventions dans chaque élevage :
 - Les traitements réalisés et sur qui ? (carnet sanitaire)
 - Les mortalités agneaux et brebis et identifier les causes (pas de lait, diarrhée, respiratoire, mort né, baveur, petit, maigre, souffleuse...) et l'âge
 - Et sur l'estive, identifier les brebis traitées (enregistrement fait par le berger)

Contacts

- **GDS :**

Emilie LAFFONT

GDS 46

Conseillère sanitaire

Chambre d'Agriculture du Lot

430 avenue Jean Jaurès

CS60199

46004 CAHORS CEDEX 9

Tél. : 05 65 23 22 06 - Fax : 05 65 23 22 76

Mobile : 06 25 76 26 42

Mail : e.laffont@lot.chambagri.fr

Site : www.lot.chambagri.fr

Coralie MONTBERTRAND

GDS 15

23 Bd de Canteloube

BP 20629

15 006 AURILLAC cedex

coralie.montbertrand.gds15@reseauugds.com

Tel : 04 71 63 33 00 - Fax : 04 71 63 33 30

Web : www.gds15.fr

- **Vétérinaire :**

Jean Christophe Natorp

Cabinet les Muriers CAPEL

0677647230

Annexe 9 : 2ème proposition de conduite d'élevage des agnelles, pour le projet du troupeau collectif de l'association « Transhumance en Quercy »

	Année n+1					Année n+2												
	Hiver	Printemps	Été	Automne	Hiver	Printemps	Mars	Avr	Mai	Été								
	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin
Calendrier de reproduction	Naissance des agnelles																	
Niveau de besoin alimentaire	Achat des agnelles : Sevrage																	
Regroupement/allotement	Regroupement dans le troupeau collectif : 3 mois																	
Traitements/suivi sanitaires	Vaccin Chlamydiae Cure en oligos et vitamines Coprologie, pesée (au moins 32 kg), traitement gale, vaccins à jour.... Transition alimentaire: 600 à 300 g/agnelle/j																	
Conduite de l'alimentation	Bergerie + parc de dressage																	
	Concentré à volonté + foin + eau + sel																	
Concentré rationné : 600 g/agnelle/j + foin + eau + sel																		
300 g céréale/agnelle/j + eau + sel (+foin)																		
Pâturage tournant sur parcelles de bonne qualité																		
Pesée avant la lutte : 2/3 du poids adulte																		
Echographie (45 jours après la lutte)																		
Regroupement des bœufs : coprologie + indienne piélin, gale, à jour vaccins																		
Allotement des agnelles																		
Lutte : 12 mois																		
Agnelle récupérée : 16 mois																		
Mise-bas des agnelles : 17 mois																		
Conduite des agnelles en troupeau collectif																		

Résumé

La gestion des espaces embroussaillés fait partie intégrante de la politique du Conseil départemental du Lot, dans le domaine de l'environnement. Elle permet de répondre à des enjeux d'intérêt général, entre autre, la lutte contre les incendies, la préservation de la biodiversité et le maintien d'une activité économique locale.

Cette politique a générée la création de l'association d'éleveurs « Transhumance en Quercy », née en 2003, suite à un incendie qui s'est déclaré en plein cœur d'une zone viticole, où l'élevage n'existe plus depuis plus de 20 ans. Forte de ses 20 éleveurs adhérents, elle constitue chaque année plusieurs troupeaux collectifs de brebis (effectif moyen 500), pour valoriser les ressources fourragères typiques des milieux embroussaillés, mis volontairement à disposition par des associations foncières pastorales (AFP).

Confrontée à des problèmes techniques de gestion de ses troupeaux collectifs (animaux âgés, multitude des races,...), l'association, à l'initiative de son président Jean-Louis Issaly, a décidé d'engager une étude de faisabilité d'un troupeau collectif d'agnelles dès leur sevrage, jusqu'à un mois avant la mise-bas. Ce projet innovant, validé par les adhérents en automne 2014, croise différents enjeux :

- technique, à travers la conduite et la reproduction des agnelles au pâturage
- économique, par la recherche d'une viabilité du projet
- social, par la mise en relation et la cohésion entre les différents acteurs (éleveurs, collectivité, filière, propriétaires, ...)
- environnemental, avec la prise de conscience des risques inhérents à la fermeture des milieux (perte de biodiversité, risques incendies, régression de l'économie locale...)

et vise plusieurs objectifs, parmi lesquels :

- Permettre une amélioration du taux de renouvellement des cheptels, une meilleure gestion des surfaces d'exploitation, une optimisation de la place en bergerie,...
- Assurer la rentabilité de la production
- Progresser en terme de gestion sanitaire des troupeaux

Ainsi, ce rapport décrit le résultat des enquêtes et leur analyse, qui a permis d'identifier les services attendus par les éleveurs et de définir les modalités de l'organisation à mettre en place, pour assurer une conduite optimale de l'élevage des agnelles au sein d'un troupeau collectif.

Dans un premier temps, il s'agissait de recueillir, à travers des enquêtes, les attentes et craintes des éleveurs, les intérêts et contraintes qu'ils voient à s'engager dans cette démarche et connaître d'une manière détaillée leur système d'exploitation.

Dans un deuxième temps, de prendre connaissance de l'avis des techniciens et bergers sur ce projet.

Les résultats de ces enquêtes font part d'une diversité d'exploitations amenées à évoluer, avec une marge de progrès dans leur capacité de production et leur technicité. Le point de vue des éleveurs sur le projet est convergent, à savoir des attentes en termes de qualité de pâturage, de gardiennage, de coût et de cohésion entre les différents porteurs de projet. Les contraintes sont plutôt d'ordre économique (coûts) et les craintes plutôt techniques (regroupement d'une diversité de profil d'animaux). Les éleveurs s'accordent sur l'intérêt de cette démarche, à savoir qu'elle leur permettra de diminuer leur charge de travail et de libérer de la surface fourragère sur les exploitations. Ils sont pour la majorité, motivés pour que le projet se concrétise.

En considérant les résultats, l'innovation nécessite de l'ambition et d'expérimenter pour concrétiser. Ce projet me semble faisable. Je propose deux conduites d'élevage saisonnées des agnelles, à 3 mois d'écart. L'intérêt de soumettre deux schémas est d'élargir la réflexion et permettre aux éleveurs de mesurer lequel de ces deux schémas leur satisfait le plus, et notamment quelles adaptations seraient-ils prêt à faire. La réussite de ce projet viendra aussi de la conduite des béliers en collectif, qui devra permettre d'assurer de meilleurs résultats de lutte.